



**Un monde
nouveau
vous appelle**



**RAPPORT
FINANCIER
2021**

SOMMAIRE

1.	RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	4
1.1	CHIFFRES CONSOLIDÉS EN DIRHAM.....	4
1.2	CHIFFRES CONSOLIDÉS EN EURO	5
2.	VUE D'ENSEMBLE	7
2.1	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	7
2.2	RÉSULTATS COMPARÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	9
2.3	PASSAGE DES COMPTES SOCIAUX AUX COMPTES CONSOLIDÉS	22
3.	COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAROC TELECOM AU 31 DÉCEMBRE 2019, 2020 ET 2021	24
4.	COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM.....	76

Ce rapport n'est pas publié sous format ESEF et ne remplace pas la version officielle du rapport financier annuel qui sera incluse dans le document d'enregistrement universel.



**Un monde
nouveau**
vous appelle

**1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS DERNIERS
EXERCICES**

1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Le tableau suivant présente une sélection des données financières consolidées du Groupe Maroc Telecom pour les trois exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 et qui provient des comptes consolidés du Groupe préparés selon les normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et auditées par les commissaires aux comptes.

1.1 Chiffres consolidés en dirham

Etat de résultat global

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Chiffre d'affaires	36 517	36 769	35 790
Charges opérationnelles	28 286	24 750	24 217
Résultat opérationnel	8 231	12 018	11 573
Résultat des activités ordinaires	8 220	10 505	11 485
Résultat net	3 598	6 289	6 928
Part du Groupe	2 726	5 423	6 008
Résultat net par action (en Dirham)	3,10	6,17	6,83
Résultat net dilué par action (en Dirham)	3,10	6,17	6,83

Etat de la situation financière

ACTIF (en millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Actifs non courants	51 485	48 579	46 560
Actifs courants	13 365	14 960	15 222
Total actif	64 851	63 540	61 782

PASSIF (en millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Capital	5 275	5 275	5 275
Capitaux propres - part du Groupe	12 069	12 721	14 914
Intérêts minoritaires	3 934	3 968	3 887
Capitaux propres	16 003	16 688	18 800
Passifs non courants	4 939	5 314	4 321
Passifs courants	43 908	41 538	38 661
Total passif	64 851	63 540	61 782

1.2 Chiffres consolidés en euro

Les données chiffrées du Groupe sont exprimées en Dirham marocain. Cette section a pour but de fournir à l'investisseur un ordre de comparaison des éléments chiffrés en Euro.

Pour 1 euro	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Taux de clôture du bilan	10,7495	10,9081	10,5238
Taux moyen compte de résultat	10,7928	10,8258	10,6761

Le tableau ci-dessus présente les moyennes des taux de conversion dirham/euro retenues dans le cadre de la consolidation des comptes du Groupe pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Les taux de change ci-dessus ne sont indiqués que pour faciliter la lecture du document. Le Groupe ne garantit pas que les montants exprimés en Dirham ont été, auraient pu ou pourraient être convertis en Euro à ces taux de change ou à tout autre taux.

Le tableau suivant présente une sélection des données financières consolidées du Groupe Maroc Telecom présentées en Euro, aux taux de change retenus dans le cadre de la consolidation de la situation financière et des résultats du Groupe pour les exercices 2019, 2020 et 2021 des comptes du Groupe.

Etat de résultat global

(En millions EUR)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Chiffre d'affaires	3 383	3 396	3 352
Charges opérationnelles	2 621	2 286	2 268
Résultat opérationnel	763	1 110	1 084
Résultat des activités ordinaires	762	970	1 076
Résultat net	333	581	649
Part du Groupe	253	501	563
Résultat net par action (en Euro)	0,29	0,57	0,64
Résultat net dilué par action (en Euro)	0,29	0,57	0,64

Etat de la situation financière

ACTIF (en millions EUR)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Actifs non courants	4 790	4 454	4 424
Actifs courants	1 243	1 371	1 446
Total actif	6 033	5 825	5 871

PASSIF (en millions EUR)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Capital	491	484	501
Capitaux propres - part du Groupe	1 123	1 166	1 417
Intérêts minoritaires	366	364	369
Capitaux propres	1 489	1 530	1 786
Passifs non courants	460	487	411
Passifs courants	4 085	3 808	3 674
Total passif	6 033	5 825	5 871



**Un monde
nouveau
vous appelle**

2. VUE D'ENSEMBLE

2. VUE D'ENSEMBLE

Les commentaires et l'analyse qui suivent doivent être lus en parallèle de l'ensemble du présent document et notamment avec les comptes consolidés audités incluant de manière indissociable l'état de la situation financière, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et les annexes pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021.

2.1 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2021, Maroc Telecom consolide dans ses comptes les sociétés :

Mauritel

Maroc Telecom a acquis le 12 avril 2001, 51,5% des droits de vote de Mauritel, l'opérateur historique mauritanien qui exploite un réseau de téléphonie Fixe et Mobile, suite à la fusion de Mauritel SA (Fixe) et de Mauritel Mobile. Mauritel SA est portée par la holding Compagnie Mauritanienne de Communications « CMC » détenue par Maroc Telecom à hauteur de 80%. Ainsi, Maroc Telecom détient 41,2% des parts d'intérêt dans l'opérateur historique mauritanien. Maroc Telecom consolide Mauritel par intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2004.

Onatel

Maroc Telecom a acquis le 29 décembre 2006, 51% du capital de l'opérateur burkinabé Onatel. Le Groupe renforce ses parts dans Onatel, sa participation est de 61% à partir du 17 avril 2018. La filiale est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2007.

Gabon Telecom

Maroc Telecom a acquis le 9 février 2007, 51% du capital de l'opérateur Gabon Telecom. Celui-ci est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} mars 2007.

Gabon Telecom rachète 100% du capital de la filiale Atlantique Telecom Gabon à Maroc Telecom. Celle-ci est absorbée par Gabon Telecom le 29 juin 2016.

Sotelma

Maroc Telecom a acquis le 31 juillet 2009, 51% du capital de la Sotelma, l'opérateur historique malien. Sotelma est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} août 2009.

Casanet

Casanet est un fournisseur marocain d'accès à Internet créé en 1995. En 2008, l'entreprise devient filiale à 100 % de Maroc Telecom et élargit son domaine d'activité en devenant une société spécialisée en ingénierie de l'information. Elle est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom depuis le 1^{er} janvier 2011, par intégration globale.

Moov Africa Côte d'Ivoire

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 85% du capital de l'opérateur Mobile ivoirien. Moov Africa Côte d'Ivoire est consolidée dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Bénin

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile béninois. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Togo

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 95% du capital de l'opérateur Mobile togolais. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Niger

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile nigérien. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Centrafrique

Maroc Telecom a acquis le 26 janvier 2015, 100% du capital de l'opérateur Mobile centrafricain. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 31 janvier 2015.

Moov Africa Tchad

Maroc Telecom a acquis le 26 juin 2019, 100% du capital de l'opérateur tchadien Moov Africa Tchad. Il est consolidé dans les comptes de Maroc Telecom par intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2019.

Marque Moov Africa

Le Groupe Maroc Telecom a lancé, dès janvier 2021, la marque « Moov Africa » pour réunir autour d'une identité commune ses dix filiales africaines (Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, République Centrafricaine et Tchad).

Autres titres non consolidés

Les participations dont l'importance rapportée aux comptes consolidés n'est pas significative ou dans lesquelles Maroc Telecom n'exerce pas directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable ne sont pas consolidées et sont comptabilisées dans la rubrique « Actifs financiers non courants ».

Il en est ainsi de MT Cash, MT Fly, Moov Money ainsi que des intérêts minoritaires détenus dans RASCOM, Autoroutes du Maroc, Arabsat et d'autres participations.

2.2 Résultats comparés par zone géographique

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AJUSTES* DU GROUPE

(IFRS en millions MAD)	T4 2020	T4 2021	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾	2020	2021	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	9 271	9 004	-2,9%	-1,8%	36 769	35 790	-2,7%	-2,0%
EBITDA ajusté	4 740	4 760	0,4%	1,3%	19 100	18 589	-2,7%	-2,2%
Marge (%)	51,1%	52,9%	1,7 pt	1,6 pt	51,9%	51,9%	-0,0 pt	-0,1 pt
EBITA ajusté	2 886	3 082	6,8%	7,5%	11 598	11 586	-0,1%	0,4%
Marge (%)	31,1%	34,2%	3,1 pt	3,0 pt	31,5%	32,4%	0,8 pt	0,8 pt
Résultat Net ajusté - Part du Groupe	1 475	1 714	16,2%	16,7%	6 001	6 014	0,2%	0,5%
Marge (%)	15,9%	19,0%	3,1 pt	3,0 pt	16,3%	16,8%	0,5 pt	0,4 pt
CAPEX⁽²⁾	1 417	1 928	36,1%	37,4%	3 448	5 615	62,8%	64,0%
Dont fréquences et licences	124	1			135	123		
CAPEX/CA (hors fréquences et licences)	13,9%	21,4%	7,5 pt	7,5 pt	9,0%	15,3%	6,3 pt	6,3 pt
CCFO ajusté	4 498	3 736	-16,9%	-16,3%	15 719	12 110	-23,0%	-22,5%
Dette Nette	17 619	14 397	-18,3%	-17,6%	17 619	14 397	-18,3%	-17,6%
Dette Nette/EBITDA⁽³⁾	0,9x	0,7x			0,8x	0,7x		

* Les ajustements des indicateurs financiers sont détaillés dans l'annexe 1.

2.2.1 Comparaison des données 2021 et 2020

2.2.1.1 Résultats consolidés du Groupe

Parc

La base clients du Groupe atteint plus de **74** millions de clients en 2021 et enregistre une hausse de **1,8%**, tirée notamment par la croissance de la base clients des filiales.

Chiffre d'affaires

Le Groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires⁽⁴⁾ de près de **36** milliards de dirhams, en baisse de **2,7%** (**-2,0%** à change constant⁽¹⁾). La bonne tenue du chiffre d'affaires des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc compense partiellement le ralentissement des activités Mobile au Maroc, toujours impactées par le contexte concurrentiel et réglementaire.

Résultat opérationnel avant amortissement

À fin décembre 2021, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du Groupe Maroc Telecom s'établit à **18 589** millions de dirhams, en baisse de **2,7%** (**-2,2%** à change constant⁽¹⁾). Le taux de marge d'EBITDA ajusté se maintient au niveau élevé de **51,9%**, stable sur l'année.

Sur le seul quatrième trimestre, l'EBITDA ajusté du Groupe affiche une progression de **1,3%** à change constant à **4 760** millions de dirhams grâce à une gestion rigoureuse des coûts.

Résultat opérationnel

À fin 2021, le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ ajusté du Groupe Maroc Telecom s'élève à **11 586** millions de dirhams, en hausse de **0,4%** à change constant⁽¹⁾, grâce à la baisse des amortissements. Le taux de marge d'EBITA ajusté s'apprécie de **0,8 pt** pour atteindre **32,4%**.

Résultat Net – Part du Groupe

Le Résultat Net part du Groupe est en forte progression (+11,1% à change constant⁽¹⁾).

Le Résultat Net ajusté part du Groupe ressort en hausse de 0,5% à change constant⁽¹⁾ grâce à la forte progression du résultat net des activités des filiales Moov Africa.

Investissements

Les investissements⁽²⁾ hors fréquences et licences sont en forte hausse pour accompagner une volonté de renforcement des infrastructures réseaux Fixe et Mobile et représentent 15,3% du chiffre d'affaires, en ligne avec l'objectif annoncé sur l'année.

Cash-Flow

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ ajustés reculent de 22,5% à change constant⁽¹⁾, pour atteindre 12 110 millions de dirhams en raison essentiellement de la hausse des investissements.

Au 31 décembre 2021, la dette nette⁽⁷⁾ consolidée du Groupe Maroc Telecom représente 0,7 fois⁽³⁾ l'EBITDA annuel du Groupe.

Faits marquants

- Itissalat Al-Maghrib S.A a reçu le 16 décembre 2021 une convocation du Tribunal de Commerce de Rabat au sujet d'une plainte déposée par Wana sur le dégroupage et qui réclame 6 845 millions de dirhams. La société utilisera tous les moyens de droit pour défendre ses intérêts ;
- Au Maroc, la loi de finances 2022 prévoit une nouvelle contribution sociale de solidarité sur les bénéfices pour les entreprises réalisant un bénéfice net supérieur ou égal à 1 million de dirhams. Cette contribution passera de 3,5% en 2021 à 5% en 2022 pour Maroc Telecom.
- Au Mali, au titre du litige REMACOTEM (association des consommateurs des réseaux Mobiles au Mali), le Tribunal Civil avait débouté le plaignant en 2013, pour les présumés préjudices subis. Le 3 novembre 2021, la cour d'appel de Bamako a fixé le montant total des préjudices réclamés par REMACOTEM de 2011 à 2020 à 2 823 MDh dont 933 MDh pour la Sotelma. Celle-ci a répliqué à travers ses avocats et une audience a été demandée pour annuler ledit arrêt ainsi que son exécution.

Événement post-clôture

- Itissalat Al-Maghrib S.A a reçu le 10 janvier 2022 un rapport établi par l'ANRT soulevant le non-respect partiel de certaines injonctions de la décision du 17 janvier 2020. Après une analyse approfondie et détaillée du rapport susmentionné, une réponse contestant les constats de l'ANRT a été déposée dans le délai légal d'un mois.

Dividende

Le Conseil de Surveillance de Maroc Telecom proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2022, la distribution d'un dividende de 4,78 dirhams par action, représentant un montant global de 4,2 milliards de dirhams.

Perspectives du Groupe Maroc Telecom pour l'année 2022

Sur la base des évolutions récentes du marché et dans la mesure où aucun nouvel événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber l'activité du Groupe, Maroc Telecom prévoit pour l'année 2022, à périmètre et change constants :

- **Baisse du chiffre d'affaires ;**
- **Baisse de l'EBITDA ;**
- **CAPEX d'environ 20% du chiffre d'affaires, hors fréquences et licences.**

2.2.1.2 Activités au Maroc

(IFRS en millions MAD)	T4 2020	T4 2021	Variation	2020	2021	Variation
Chiffre d'affaires	5 152	5 028	-2,4%	20 881	19 906	-4,7%
Mobile	3 219	3 072	-4,6%	13 351	12 270	-8,1%
Services	3 084	2 834	-8,1%	13 009	11 684	-10,2%
Équipement	135	238	75,9%	342	586	71,1%
Fixe	2 424	2 416	-0,3%	9 517	9 474	-0,5%
Dont Data Fixe*	903	965	6,9%	3 490	3 754	7,6%
Élimination et autres revenus	-491	-460		-1 987	-1 837	
EBITDA ajusté	2 979	2 972	-0,3%	11 950	11 234	-6,0%
Marge (%)	57,8%	59,1%	1,3 pt	57,2%	56,4%	-0,8 pt
EBITA ajusté	2 024	2 110	4,2%	8 079	7 599	-5,9%
Marge (%)	39,3%	42,0%	2,7 pt	38,7%	38,2%	-0,5 pt
CAPEX⁽²⁾	584	754	29,1%	1 466	2 630	79,4%
Dont fréquences et licences	0	0		0	0	
CAPEX/CA (hors fréquences et licences)	11,3%	15,0%	3,7 pt	7,0%	13,2%	6,2 pt
CFFO ajusté	3 246	2 578	-20,6%	10 300	7 179	-30,3%
Dette Nette	11 515	9 350	-18,8%	11 515	9 350	-18,8%
Dette Nette/EBITDA⁽³⁾	0,9x	0,7x		0,9x	0,8x	

*La Data Fixe regroupe l'Internet, la TV sur ADSL et les services Data aux entreprises. Un changement de méthode de calcul a été opéré sur un élément de la Data Fixe impactant l'historique.

Les activités du Groupe au Maroc génèrent un chiffre d'affaires en baisse de **4,7%** par rapport à 2020, pénalisées principalement par le recul des activités du Mobile. La dynamique de la Data Fixe (**+7,6%**) compense partiellement la baisse des revenus du Mobile qui continuent de subir les effets des contraintes concurrentielles et réglementaires.

À fin 2021, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'élève à **11 234** millions de dirhams, en baisse de **6,0%** par rapport à 2020. Le taux de marge d'EBITDA ajusté se maintient au niveau élevé de **56,4%**.

Le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ ajusté atteint **7 599** millions de dirhams, en retrait de **5,9%**. Il représente un taux de marge ajusté de **38,2%**.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ ajustés au Maroc baissent de **30,3%** pour s'établir à **7 179** millions de dirhams du fait de la hausse des investissements.

Mobile

	Unité	2020	2021	Variation
Parc⁽⁸⁾	(000)	19 498	19 900	2,1%
Prépayé	(000)	17 181	17 538	2,1%
Postpayé	(000)	2 317	2 362	1,9%
Dont Internet 3G/4G+⁽⁹⁾	(000)	11 060	10 633	-3,9%
ARPU⁽¹⁰⁾	(MAD/mois)	54,3	48,7	-10,2%

À fin 2021, le parc⁽⁸⁾ Mobile compte **19,9** millions de clients, en hausse de **2,1%** sur un an.

Le chiffre d'affaires Mobile recule de **8,1%** par rapport à la même période de 2020, à **12 270** millions de dirhams en raison de la baisse des revenus sortants impactés par les contextes réglementaires et concurrentiels peu favorables et le recul des revenus entrants suite à la baisse des tarifs de terminaison d'appel national intervenue en décembre 2020.

L'ARPU⁽¹⁰⁾ mixte 2021 s'élève à **48,7** dirhams, en retrait de **10,2%** sur un an.

Fixe et Internet

	Unité	2020	2021	Variation
Lignes Fixe	(000)	2 008	1 974	-1,7%
Accès Haut Débit⁽¹¹⁾	(000)	1 738	1 735	-0,2%

Le parc Fixe perd **1,7%** et s'établit à près de **2** millions de lignes à fin 2021. Le parc Haut Débit compte **1,7** million d'abonnés, l'expansion du parc FTTH (**+47%**) compense en grande partie les pertes de clients ADSL.

Les activités Fixe et Internet génèrent un chiffre d'affaires de **9 474** millions de dirhams quasi stable par rapport à 2020. La croissance de la Data Fixe compense la baisse de la Voix.

2.2.1.3 Activités à l'International

Indicateurs financiers

(IFRS en millions MAD)	T4 2020	T4 2021	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾	2020	2021	Variation	Variation à change constant ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4 367	4 236	-3,0%	-0,7%	16 883	16 912	0,2%	1,5%
<i>Dont services Mobile</i>	4 031	3 928	-2,6%	-0,3%	15 507	15 626	0,8%	2,2%
EBITDA ajusté	1 761	1 788	1,6%	3,8%	7 150	7 355	2,9%	4,2%
<i>Marge (%)</i>	40,3%	42,2%	1,9 pt	1,9 pt	42,4%	43,5%	1,1 pt	1,1 pt
EBITA ajusté	861	972	12,9%	15,1%	3 520	3 988	13,3%	14,8%
<i>Marge (%)</i>	19,7%	23,0%	3,2 pt	3,2 pt	20,8%	23,6%	2,7 pt	2,7 pt
CAPEX⁽²⁾	832	1 174	41,0%	43,3%	1 982	2 984	50,6%	52,6%
<i>Dont fréquences et licences</i>	124	1			135	123		
<i>CAPEX/CA (hors fréquences et licences)</i>	16,2%	27,7%	11,5 pt	11,3 pt	10,9%	16,9%	6,0 pt	6,0 pt
CFFO ajusté	1 252	1 158	-7,5%	-5,3%	5 419	4 932	-9,0%	-7,8%
Dettes Nette	7 517	5 983	-20,4%	-18,7%	7 517	5 983	-20,4%	-18,7%
Dettes Nette/EBITDA⁽³⁾	1,0x	0,8x			1,0x	0,7x		

Les activités du Groupe à l'International affichent un chiffre d'affaires de **16 912** millions de dirhams, en hausse de **1,5%** à change constant⁽¹⁾, expliquée par la progression continue de la Data Mobile (**+18,8%** à change constant⁽¹⁾) et des services Mobile Money (**+13,1%** à change constant⁽¹⁾). Hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales progressent de **3,4%** à change constant⁽¹⁾.

Sur l'année 2021, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'établit à **7 355** millions de dirhams, en hausse de **2,9%** (**+4,2%** à change constant⁽¹⁾). Le taux de marge d'EBITDA ajusté s'établit à **43,5%**, en croissance de **1,1 pt** grâce à l'amélioration du taux de marge brute.

Durant la même période, le résultat opérationnel (EBITA)⁽⁵⁾ ajusté s'améliore de **13,3%** (**+14,8%** à change constant⁽¹⁾) à **3 988** millions de dirhams, en lien avec la hausse de l'EBITDA.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)⁽⁶⁾ ajustés des activités à l'International reculent de **7,8%** à change constant⁽¹⁾ pour atteindre **4 932** millions de dirhams en raison de la hausse des investissements.

Indicateurs opérationnels

	Unité	2020	2021	Variation
Mobile				
Parc⁽⁸⁾	(000)	49 226	50 130	
Mauritanie		2 641	2 985	13,0%
Burkina Faso		9 388	10 457	11,4%
Gabon		1 632	1 656	1,5%
Mali		9 684	8 163	-15,7%
Côte d'Ivoire		10 050	10 489	4,4%
Bénin		4 682	5 132	9,6%
Togo		3 380	2 687	-20,5%
Niger		3 005	3 212	6,9%
Centrafrique		189	210	11,5%
Tchad		4 577	5 138	12,3%
Fixe				
Parc	(000)	337	350	
Mauritanie		57	57	0,0%
Burkina Faso		75	76	0,8%
Gabon		25	32	24,7%
Mali		180	186	3,5%
Haut Débit Fixe				
Parc⁽¹¹⁾	(000)	131	141	
Mauritanie		18	19	2,9%
Burkina Faso		14	15	7,8%
Gabon		22	28	29,5%
Mali		77	79	2,7%

Notes :

(1) Maintien d'un taux de change constant MAD/Ouguiya/ Franc CFA.

(2) Les CAPEX correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées sur la période.

(3) Le ratio dette nette/EBITDA exclut l'impact de la norme IFRS16.

(4) Maroc Telecom consolide dans ses comptes la société Casanet ainsi que les filiales Moov Africa en Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, Centrafrique, et Tchad.

(5) L'EBITA correspond au résultat opérationnel avant les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, les dépréciations des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et les autres produits et charges liés aux opérations d'investissements financiers et aux opérations avec les actionnaires (sauf lorsqu'elles sont directement comptabilisées en capitaux propres).

(6) Le CFFO comprend les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant impôts, tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et des participations non consolidées. Il comprend aussi les investissements industriels nets, qui correspondent aux sorties nettes de trésorerie liée aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

(7) Emprunts et autres passifs courants et non courants moins trésorerie (et équivalents de trésorerie) y compris le cash bloqué pour emprunts bancaires.

(8) Le parc actif est constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (hors appel en provenance de l'ERPT concerné ou de ses Centres de Relations Clients) ou émis un SMS/MMS ou ayant fait usage des services Data (hors échanges de données techniques avec le réseau de l'ERPT concerné) durant les trois derniers mois, et des clients postpayés non résiliés.

(9) Le parc actif de l'Internet Mobile 3G et 4G+ inclut les détenteurs d'un contrat d'abonnement postpayé (couplé ou non avec une offre voix) et les détenteurs d'une souscription de type prépayé au service Internet ayant effectué au moins une recharge durant les trois derniers mois ou dont le crédit est valide et qui ont utilisé le service durant cette période.

(10) L'ARPU se définit comme le chiffre d'affaires (généré par les appels entrants et sortants et par les services de données) net des promotions, hors roaming et ventes d'équipement, divisé par le parc moyen de la période. Il s'agit ici de l'ARPU mixte des segments prépayé et postpayé.

(11) Le parc haut débit inclut les accès ADSL, FTTH et les liaisons louées et inclut également le parc CDMA au Mali.

Annexe 1 : Passage des indicateurs financiers ajustés aux indicateurs financiers publiés

L'EBITDA ajusté, l'EBITA ajusté, le Résultat Net ajusté part du Groupe et le CFFO ajusté, sont des mesures à caractère non strictement comptable et doivent être considérés comme des informations complémentaires. Ils illustrent mieux les performances du Groupe en excluant les éléments exceptionnels.

<i>(en millions MAD)</i>	2020			2021		
	Maroc	International	Groupe	Maroc	International	Groupe
EBITDA ajusté	11 950	7 150	19 100	11 234	7 355	18 589
Résolution de litiges	420		420			
EBITDA publié	12 370	7 150	19 520	11 234	7 355	18 589
EBITA ajusté	8 079	3 520	11 598	7 599	3 988	11 586
Charges de restructuration					-14	-14
Résolution de litiges	420		420			
EBITA publié	8 499	3 520	12 018	7 599	3 974	11 573
Résultat Net ajusté – Part du Groupe			6 001			6 014
Charges de restructuration						-6
Résolution de litiges			469			
Contribution au fond Covid-19			-1 047			
Résultat Net publié – Part du Groupe			5 423			6 008
CFFO ajusté	10 300	5 419	15 719	7 179	4 932	12 110
Paieement licence		-143	-143		-172	-172
Amende ANRT	-3 300		-3 300			
CFFO publié	7 000	5 277	12 276	7 179	4 759	11 938

Annexe 2 : Impact de l'adoption de la norme IFRS 16

À fin décembre 2021, les impacts de l'application de la norme IFRS16 sur les principaux indicateurs de Maroc Telecom se présentent comme suit:

<i>(en millions MAD)</i>	2020			2021		
	Maroc	International	Groupe	Maroc	International	Groupe
EBITDA ajusté	266	292	557	253	294	547
EBITA ajusté	33	29	62	11	39	50
Résultat Net ajusté part du Groupe			-17			-21
CFFO ajusté	266	292	557	253	294	547
Dettes nettes	838	801	1 639	766	694	1 460

2.2.2 Comparaison des données 2020 et 2019

2.2.2.1 Résultats consolidés du Groupe

Chiffre d'affaires

Le Groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires de 36 769 millions de dirhams, en hausse de 0,7% (-0,8% à base comparable). La hausse du chiffre d'affaires des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc compense le ralentissement des activités Mobile au Maroc, fortement impactées par le contexte concurrentiel.

Sur le seul quatrième trimestre et malgré la baisse des terminaisons d'appels Mobile au Maroc en décembre 2020, le chiffre d'affaires du Groupe affiche une hausse de 0,7% (+0,4% à base comparable), grâce notamment à la hausse soutenue des activités des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc.

Résultat opérationnel avant amortissement

À fin décembre 2020, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du Groupe Maroc Telecom s'établit à 19 100 millions de dirhams, en hausse de 0,9% (+0,5% à base comparable). Le taux de marge d'EBITDA ajusté s'établit à 51,9%, en hausse de 0,1 pt (+0,7 pt à base comparable), grâce à une gestion rigoureuse des coûts.

Résultat opérationnel

À fin 2020, le résultat opérationnel (EBITA) ajusté du Groupe Maroc Telecom s'élève à 11 598 millions de dirhams, en hausse de 0,8% à base comparable, grâce à la progression de l'EBITDA. Le taux de marge d'EBITA ajusté s'établit à 31,5%, en hausse de 0,5 pt à base comparable.

Résultat net – Part du Groupe

Le Résultat Net ajusté part du Groupe ressort en légère baisse de 0,4% à base comparable.

Investissements

Les investissements hors fréquences et licences, en baisse de 38,3% sur un an, ont été adaptés au contexte de crise sanitaire et orientés vers la forte demande en accès Internet Fixe, les extensions des infrastructures Data, et la qualité de service. Ils représentent 9,0% du chiffre d'affaires, soit un niveau conforme avec l'objectif annoncé sur l'année.

Cash-Flow

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés s'améliorent de 17,8% à base comparable, pour atteindre 15 719 millions de dirhams en raison essentiellement de la baisse des investissements.

Au 31 décembre 2020, la dette nette consolidée du Groupe Maroc Telecom représente 0,8 fois l'EBITDA annuel du Groupe.

2.2.2.2 Activités au Maroc

IFRS en millions de MAD	2019	2020
Chiffre d'affaires	21 690	20 881
Mobile	14 276	13 351
<i>Services</i>	14 046	13 009
<i>Equipement</i>	230	342
Fixe	9 261	9 517
<i>Dont Data Fixe*</i>	3 186	3 608
Eliminations et autres revenus	-1 846	-1 987
EBITDA	12 294	11 950
<i>Marge (%)</i>	56,7%	57,2%
EBITA ajusté	8 294	8 079
<i>Marge (%)</i>	38,2%	38,7%
CAPEX	3 022	1 466
<i>Dont fréquences et licences</i>	102	0
<i>CAPEX/CA (hors fréquences et licences)</i>	13,5%	7,0%
CFFO ajusté	9 425	10 300
Dette Nette	11 101	11 515
<i>Dette Nette / EBITDA</i>	0,8x	0,9x

Les activités du Groupe au Maroc génèrent un chiffre d'affaires en baisse de 3,7% par rapport à 2019, pénalisées notamment par les effets de la pandémie de Covid-19 sur les activités Mobile et compensées partiellement par la solide dynamique du Fixe et de l'Internet. Cette évolution est plus marquée au quatrième trimestre de l'année sous l'effet notamment de la baisse des tarifs de terminaison d'appel national, qui s'applique à partir du 1er décembre 2020.

À fin 2020, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'élève à 11 950 millions de dirhams, en baisse de 2,8% par rapport à 2019. Le taux de marge d'EBITDA ajusté progresse de 0,5 pt pour s'établir au niveau élevé de 57,2%, grâce à la maîtrise des coûts opérationnels.

Le résultat opérationnel (EBITA) ajusté atteint 8 079 millions de dirhams, en retrait de 2,6%. Il représente un taux de marge ajusté de 38,7%, en hausse de 0,5 pt.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés au Maroc progressent de 9,3% pour s'établir à 10 300 millions de dirhams du fait d'une gestion efficace des investissements, adaptée au contexte de crise.

* La Data Fixe regroupe l'Internet, la TV sur ADSL et les services Data aux entreprises

Mobile

	Unité	2019	2020
Mobile			
Parc	(000)	20 054	19 498
Prépayé	(000)	17 752	17 181
Postpayé	(000)	2 302	2 317
Dont Internet 3G/4G+	(000)	11 789	11 060
ARPU	(MAD/mois)	58,3	54,3

À fin 2020, le parc Mobile compte 19,5 millions de clients, en baisse de 2,8% sur un an.

Le chiffre d'affaires Mobile recule de 6,5% par rapport à la même période de 2019, à 13 351 millions de dirhams, impacté par les effets de la pandémie de Covid-19 et le contexte concurrentiel.

L'ARPU mixte 2020 s'élève à 54,3 dirhams, en retrait de 6,9% sur un an.

Fixe et Internet

	Unité	2019	2020
Fixe			
Lignes Fixe	(000)	1 882	2 008
Accès Haut Débit	(000)	1 573	1 738

Le parc Fixe maintient sa bonne dynamique et progresse de 6,6%, à 2 millions de lignes. Le parc Haut Débit compte désormais 1,7 million d'abonnés, en hausse de 10,4%.

Les activités Fixe et Internet au Maroc continuent d'améliorer leur performance et génèrent un chiffre d'affaires de 9 517 millions de dirhams, en hausse de 2,8% par rapport à 2019. Cette croissance s'est accentuée au cours des trois derniers mois de l'année, grâce à l'engouement que connaissent les offres FTTH et le service ADSL.

2.2.2.3 Activités à l'International

Indicateurs financiers

IFRS en millions de MAD	2019	2020
Chiffre d'affaires	16 095	16 883
<i>Dont Services Mobile</i>	14 693	15 507
EBITDA	6 629	7 150
<i>Marge (%)</i>	41,2%	42,4%
EBITA ajusté	3 246	3 520
<i>Marge (%)</i>	20,2%	20,8%
CAPEX	3 766	1 982
<i>Dont fréquences et licences</i>	1 316	135
<i>CAPEX/CA (hors fréquences et licences)</i>	15,2%	10,9%
CFFO ajusté	3 927	5 419
Dettes nettes	8 748	7 517
<i>Dettes nettes /EBITDA</i>	1,3x	1,0x

Les activités du Groupe à l'International enregistrent un chiffre d'affaires de 16 883 millions de dirhams, en hausse de 1,4% à base comparable, expliquée par la reprise des activités post-confinement et la progression de la Data Mobile et des services Mobile Money.

Sur l'année 2020, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté s'établit à 7 150 millions de dirhams, en hausse de 7,9% (+6,5% à base comparable). Le taux de marge d'EBITDA ajusté s'établit à 42,4%, en croissance de 1,2 pt (+2,0 pt à base comparable). Cette performance provient de l'amélioration du taux de marge brute et de la gestion rigoureuse des coûts.

Durant la même période, le résultat opérationnel (EBITA) ajusté s'améliore de 8,4% (+9,6% à base comparable) à 3 520 millions de dirhams, en raison de la hausse de l'EBITDA.

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés des activités à l'International s'améliorent de +38,4% à base comparable pour atteindre 5 419 millions de dirhams.

Indicateurs opérationnels

	Unité	2019	2020
Mobile			
Parc	(000)	43 531	49 226
Mauritanie		2 470	2 641
Burkina Faso		8 546	9 388
Gabon		1 621	1 632
Mali		7 447	9 684
Côte d'Ivoire		8 975	10 050
Bénin		4 377	4 682
Togo		3 030	3 380
Niger		2 922	3 005
Centrafrique		168	189
Tchad		3 975	4 577
Fixe			
Parc	(000)	324	337
Mauritanie		56	57
Burkina Faso		75	75
Gabon		22	25
Mali		171	180
Haut Débit Fixe			
Parc	(000)	116	131
Mauritanie		10	18
Burkina Faso		15	14
Gabon		18	22
Mali		73	77

2.3 Passage des comptes sociaux aux comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes sociaux de Maroc Telecom et de ses filiales, arrêtés en application des référentiels comptables nationaux, sur lesquels un certain nombre de retraitements a été appliqué pour respecter les règles de consolidation et les formats de présentation conformément au référentiel international IFRS.

Les principaux retraitements effectués lors du passage des comptes sociaux aux comptes consolidés IFRS portent sur :

- La reconnaissance du chiffre d'affaires relatif au programme de fidélisation à point (fidélio) au moment de la conversion ou de l'expiration des points ;
- La prise en compte des commissions pour vente dans les charges opérationnelles consolidées. Ces coûts sont initialement portés en diminution du chiffre d'affaires dans les comptes sociaux ;
- L'activation des charges de personnel ayant contribué au déploiement des immobilisations ;
- La comptabilisation des cartes SIM en immobilisations incorporelles ;
- Le retraitement des stocks de terminaux vendus et non activés dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'activation ;
- L'élimination, au bilan, des immobilisations en non valeurs et comptabilisation en compte de résultat de la variation de la période ;
- La constatation en résultat de la variation des écarts de conversion passif ;
- La constatation de l'impact de la désactualisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite en résultat financier ;
- L'activation des impôts différés sur les différences temporaires issues des comptes sociaux, des retraitements IFRS et des déficits fiscaux reportables ;
- Le reclassement des éléments non courants à caractère d'exploitation en résultat opérationnel et ceux à caractère financier en résultat financier ;
- L'identification des contrats de location au titre du droit d'utilisation et La capitalisation des charges locatives qui répondent aux critères de durée et de valeur requis par IFRS 16 en immobilisation . Ce retraitement engendre la naissance d'une nouvelle dette financière ainsi que des charges d'intérêt lui correspondant et la constatation des amortissements des charges locatives converties en immobilisations ;
- Le reclassement des immobilisations destinées à la vente en actif courant ;
- Le reclassement de la dette d'impôt sur les sociétés à partir des dettes fiscales ;
- Le reclassement en éléments courants des parts à moins d'un an au niveau des prêts, des dettes financières et des provisions ;
- Les autres retraitements de consolidation portent fondamentalement sur l'ensemble des opérations de consolidation (élimination des titres consolidés, des opérations intra-Groupe et des plus ou moins-value internes...).



**Un monde
nouveau
vous appelle**

**3. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
MAROC TELECOM**

3. COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE MAROC TELECOM AU 31 DÉCEMBRE 2019, 2020 ET 2021

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Maroc Telecom sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF (en millions MAD)	Note	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Goodwill	3	9 201	9 315	8 976
Autres immobilisations incorporelles	4	8 808	8 120	7 521
Immobilisations corporelles	5	31 037	28 319	27 400
Droit d'usage de l'actif	34	1 630	1 592	1 371
Titres mis en équivalence	6	0	0	0
Actifs financiers non courants	7	470	654	784
Impôts différés actifs	8	339	580	508
Actifs non courants		51 485	48 579	46 560
Stocks	9	321	271	318
Créances d'exploitation et autres	10	11 380	11 816	12 699
Actifs financiers à court terme	11	128	130	126
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	1 483	2 690	2 024
Actifs disponibles à la vente		54	54	54
Actifs courants		13 365	14 960	15 222
Total actif		64 851	63 540	61 782

PASSIF (en millions MAD)	Note	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Capital		5 275	5 275	5 275
Réserves consolidées		4 069	2 023	3 631
Résultats consolidés de l'exercice		2 726	5 423	6 008
Capitaux propres - part du Groupe	13	12 069	12 721	14 914
Intérêts minoritaires		3 934	3 968	3 887
Capitaux propres		16 003	16 688	18 800
Provisions non courantes	14	504	521	503
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	15	4 178	4 748	3 767
Impôts différés passifs	8	258	45	50
Autres passifs non courants		0	0	0
Passifs non courants		4 939	5 314	4 321
Dettes d'exploitation	16	23 794	24 007	23 865
Passifs d'impôts exigibles		733	671	787
Provisions courantes	14	4 634	1 247	1 332
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	15	14 748	15 612	12 677
Passifs courants		43 908	41 538	38 661
Total passif		64 851	63 540	61 782

ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL

(En millions MAD)	Note	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Chiffre d'affaires	17	36 517	36 769	35 790
Achats consommés	18	-5 670	-5 416	-5 123
Charges de personnel	19	-3 098	-3 005	-2 868
Impôts, taxes et redevances	20	-3 183	-3 344	-3 447
Autres produits et charges opérationnels	21	-5 610	-8 746	-5 303
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	22	-10 724	-4 240	-7 477
Résultat opérationnel		8 231	12 018	11 573
Autres produits et charges des activités ordinaires*		-11	-1 513	-88
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	23	0	0	0
Résultat des activités ordinaires		8 220	10 505	11 485
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2	17	27
Coût de l'endettement financier brut		-756	-888	-826
Coût de l'endettement financier net		-754	-871	-800
Autres produits et charges financiers		-38	26	-77
Résultat financier	24	-792	-844	-876
Charges d'impôt	25	-3 830	-3 372	-3 680
Résultat net		3 598	6 289	6 928
Ecart de change résultant des activités à l'étranger		-226	134	-378
Autres produits et charges du résultat global		43	-14	34
Résultat net global		3 415	6 409	6 584
Résultat net		3 598	6 289	6 928
Part du groupe		2 726	5 423	6 008
Intérêts minoritaires	26	873	866	920
Résultat net global		3 415	6 409	6 584
Part du groupe		2 604	5 511	5 787
Intérêts minoritaires	26	811	899	797
RÉSULTATS PAR ACTION		31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Résultat net - Part du Groupe (en millions MAD)		2 726	5 423	6 008
Nombre d'actions au 31 décembre		879 095 340	879 095 340	879 095 340
Résultat net par action	27	3,10	6,17	6,83
Résultat net dilué par action	27	3,10	6,17	6,83

*Le montant figurant en Autres produits et charges des activités ordinaires de 2020 correspond aux dons Covid19 du Groupe.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions MAD)	Note	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Résultat opérationnel		8 231	12 018	11 573
Amortissements et autres retraitements		10 721	2 719	7 487
Marge brute d'autofinancement		18 952	14 738	19 060
Autres éléments de la variation nette du besoin du fonds de roulement		419	139	-1 847
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant Impôts		19 372	14 877	17 213
Impôts payés		-4 091	-3 789	-3 659
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation (a)	12	15 281	11 088	13 554
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-7 949	-4 141	-5 289
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise		-1 096	0	5
Acquisitions de titres mis en équivalence		0	0	0
Augmentation des actifs financiers		-73	-249	-41
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		6	14	14
Diminution des actifs financiers		287	144	3
Dividendes reçus de participations non consolidées		6	14	6
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement (b)		-8 819	-4 219	-5 303
Augmentation de capital		0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires	13	-6 003	-4 870	-3 525
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires		-838	-855	-687
Opérations sur les capitaux propres		-6 841	-5 725	-4 212
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme		2 270	2 307	694
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme		0	0	0
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à court terme		2 860	1 167	1 536
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à court terme		-4 548	-2 687	-6 145
Variations des comptes courants débiteurs/créditeurs financiers		0	0	0
Intérêts nets payés		-473	-626	-695
Autres éléments cash liés aux activités de financement		-13	-35	-47
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers		96	125	-4 657
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (d)	12	-6 744	-5 600	-8 869
Effet de change & Autres éléments non cash (g)		65	-62	-47
Total des flux de trésorerie (a)+(b)+(d)+(g)	12	-217	1 207	-666
Trésorerie et équivalent de trésorerie début de période		1 700	1 483	2 690
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période	12	1 483	2 690	2 024

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions MAD)	Note	Capital	Réserves et résultats consolidés	Autres éléments du résultat global	Total part groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Situation au 01.01.2019		5 275	10 699	-306	15 668	3 822	19 490
Résultat net global			2 726	-122	2 604	811	3 415
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat			0	-147	-147	-79	-226
Ecart de conversion				-147	-147	-79	-226
Ecarts de réévaluation					0		0
Ecarts de réévaluation des instruments de couverture					0		0
Ecarts de réévaluation des instruments de capitaux propres					0		0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				25	25	18	43
Ecarts actuariels				25	25	18	43
Ecarts de réévaluation des instruments de capitaux propres					0		0
Augmentation de capital					0		0
Réduction de capital					0		0
Rémunérations payées en actions					0		0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle					0		0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle			14		14		14
Distribution des dividendes			-6 003		-6 003	-857	-6 860
Opérations sur actions propres			-1		-1		-1
Autres mouvements			-213		-213	157	-56
Situation au 31 décembre 2019		5 275	7 222	-428	12 069	3 934	16 003
Résultat net global			5 423	88	5 511	899	6 409
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat			0	100	100	34	134
Ecart de conversion				100	100	34	134
Ecarts de réévaluation					0		0
Ecarts de réévaluation des instruments de couverture					0		0
Ecarts de réévaluation des instruments de capitaux propres					0		0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				-12	-12	-2	-14
Ecarts actuariels				-1	-1	-2	-3
Ecarts de réévaluation des instruments de capitaux propres				-11	-11	0	-11
Augmentation de capital					0		0
Réduction de capital					0		0
Rémunérations payées en actions					0		0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle					0		0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle					0		0
Distribution des dividendes			-4 870		-4 870	-865	-5 735
Opérations sur actions propres					0		0
Autres mouvements			11		11		11
Situation au 31 décembre 2020		5 275	7 786	-340	12 721	3 968	16 688
Résultat net global			6 008	-221	5 787	797	6 584
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables en résultat			0	-263	-263	-115	-378
Ecart de conversion				-263	-263	-115	-378
Ecarts de réévaluation					0		0
Ecarts de réévaluation des instruments de couverture					0		0
Ecarts de réévaluation des instruments de capitaux propres					0		0
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat				42	42	-8	34
Ecarts actuariels				-11	-11	-8	-19
Ecarts de réévaluation des instruments de capitaux propres				53	53	0	53
Augmentation de capital					0		0
Réduction de capital					0		0
Rémunérations payées en actions					0		0
Variation des parts d'intérêt sans prise/perte de contrôle					0		0
Variation des parts d'intérêt avec prise/perte de contrôle			0		0		0
Distribution des dividendes			-3 525		-3 525	-878	-4 403
Opérations sur actions propres			-4		-4		-4
Autres mouvements			-65		-65		-65
Situation au 31 décembre 2021		5 275	10 199	-561	14 914	3 887	18 800

Au 31 décembre 2021, le capital social de Maroc Telecom est composé de 879 095 340 actions ordinaires, réparties comme suit :

- Etisalat : 53% ;
- Royaume du Maroc : 22% ;
- Autres : 25%.

Les réserves sont essentiellement constituées du cumul des résultats des exercices antérieurs non distribués, dont 3 073 millions de dirhams de réserves non distribuables au 31 décembre 2021.

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les sociétés du Groupe sont consolidées sur la base des comptes annuels au 31 décembre 2021, à l'exception de CMC dont les comptes sont clôturés le 31 mars 2021.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire le 11 février 2022.

1. CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2021 ET DES COMPTES DES EXERCICES 2021 ET 2020

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe Maroc Telecom au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables telles qu'adoptées dans l'Union Européenne (UE). Pour les besoins de comparaison, les états financiers 2021 reprennent les éléments 2020 et 2019.

2. CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe Maroc Telecom SA ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2021 et qui ne présentent, dans les états financiers publiés, aucune différence avec les normes comptables éditées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

2.1 Normes et interprétations appliquées par Maroc Telecom pour l'exercice 2021

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements édités par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1^{er} janvier 2021, a été appliqué.

2.1.1 Incidence de l'application des normes et interprétations adoptées en 2021

Les analyses menées par le Groupe sur l'application de l'amendement à la norme IFRS 16 Contrats de location sur les allègements de loyers liés au Covid-19 n'ont pas dégagé d'écart conséquent entre les durées économiques et les durées des contrats.

2.2 Normes et interprétations appliquées par Maroc Telecom pour l'exercice 2022

Le 02 Juillet 2021, l'IASB a publié au journal officiel l'amendement à la norme IFRS 3 Regroupement d'entreprises. Ce projet détaille les modalités du traitement du Goodwill et sa dépréciation et vise à inclure les regroupements d'entreprises sous contrôle commun dans le champ d'application de la norme.

Le Groupe estime que les textes d'amélioration de 2022 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur ses comptes consolidés.

3. PRÉSENTATION ET PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux dispositions prévues par les normes IFRS.

Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-dessous. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes du Groupe Maroc Telecom et de ses filiales après élimination des transactions intra-Groupe.

3.1 Etat du résultat global

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de présenter son état de résultat global dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

3.1.1 Résultat opérationnel et résultat des activités ordinaires

Le résultat opérationnel, dénommé résultat d'exploitation dans les documents précédemment émis par le Groupe Maroc Telecom, comprend le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes, les autres produits et charges opérationnels ainsi que les dotations aux amortissements et les dépréciations et dotations nettes aux provisions.

Le résultat des activités ordinaires intègre le résultat opérationnel, les autres produits des activités ordinaires, les autres charges des activités ordinaires (comprenant les dépréciations d'écarts d'acquisition et autres actifs incorporels), ainsi que la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

3.1.2 Coût de financement et autres charges et produits financiers

Le coût de financement net comprend :

- Le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêt effectif ;
- Les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classés dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

3.2 Etat de la situation financière

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants sauf pour les créances et dettes d'exploitation.

3.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte. Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks et des dettes d'exploitation.

3.4 Recours à des estimations et jugements

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que le Groupe Maroc Telecom procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultats du Groupe.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Provisions : estimation du risque, effectuée au cas par cas, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque (cf. note 14) ;
- Dépréciation des créances clients et des stocks : estimation du risque de non recouvrement pour les créances clients et risque d'utilité pour les stocks ;
- Avantages du personnel : hypothèses mises à jour annuellement, telles que la probabilité du maintien du personnel jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future, le taux d'actualisation et le taux d'inflation (cf. note 14) ;
- Reconnaissance du chiffre d'affaires : estimation des avantages consentis dans le cadre de programmes de fidélisation des clients venant en déduction de certains revenus et des produits constatés d'avance relatifs aux distributeurs (cf. note 17) ;
- Goodwill (allocation) : méthodes de valorisation retenues dans le cadre de l'identification des actifs incorporels lors des regroupements d'entreprises (cf. note 3) ;

- Goodwill et immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie : dans le cadre du test de dépréciation des goodwill afférents aux UGT, les hypothèses retenues pour déterminer les flux de trésorerie et les taux d'actualisation sont mis à jour annuellement ;
- Impôts différés : estimations mises à jour annuellement pour la reconnaissance des impôts différés actifs telles que les résultats fiscaux futurs du Groupe ou les variations probables des différences temporelles actives et passives (cf. note 8) ;
- IFRS 16 : le taux d'actualisation est estimé en intégrant les paramètres risque, conjoncture et spécificités du pays.

3.5 Méthodes de consolidation

Le nom générique Maroc Telecom est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère ITISSALAT AL-MAGHRIB SA et toutes ses filiales.

La liste des principales filiales du Groupe est présentée dans la note 2 « Périmètre de consolidation » au 31 décembre 2019, 2020 et 2021.

Le périmètre de consolidation de Maroc Telecom est composé des sociétés contrôlées exclusivement. Ainsi, la seule méthode de consolidation appliquée par le Groupe est la méthode d'Intégration Globale.

Cette méthode de consolidation, exposée ci-dessous, a été appliquée d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Maroc Telecom exerce le contrôle, c'est-à-dire dans lesquelles il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le nouveau modèle de contrôle, introduit par la norme IFRS 10 en remplacement de la norme IAS 27 révisée -Etats financiers consolidés et individuels et de l'interprétation SIC 12 - Entités ad hoc, est fondé sur les trois critères suivants à remplir simultanément afin de conclure à l'exercice du contrôle par la société mère :

- la société mère détient le pouvoir sur la filiale lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités ayant une incidence importante sur les rendements de la filiale. Le pouvoir peut être issu de droits de vote existants et/ou potentiels et/ou d'accords contractuels. Les droits de vote doivent être substantiels, i.e. leur exercice doit pouvoir être mis en œuvre à tout moment, sans limitation et plus particulièrement lors des prises de décision portant sur les activités significatives. L'appréciation de la détention du pouvoir dépend de la nature des activités pertinentes de la filiale, du processus de décision en son sein et de la répartition des droits des autres actionnaires de la filiale;
- la société mère est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale qui peuvent varier selon la performance de celle-ci. La notion de rendement est définie largement et inclut les dividendes et autres formes d'avantages économiques distribués, la valorisation de l'investissement, les économies de coûts, les synergies, etc.;
- la société mère a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur les rendements. Un pouvoir qui ne conduirait pas à cette influence ne pourrait pas être qualifié de contrôle.

Les états financiers consolidés d'un Groupe sont présentés comme ceux d'une entité économique unique ayant deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Maroc Telecom SA), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (actionnaires minoritaires des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts minoritaires »). En conséquence, les variations de parts d'intérêt d'une société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3.6 Regroupement d'entreprises

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2009

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle,
- les intérêts minoritaires sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Le choix d'évaluation diffère selon le contexte de l'acquisition.

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué comme étant la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise,

Et

- le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le goodwill à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit «complet». Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Si le goodwill est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son montant d'origine, diminué le cas échéant du cumul des pertes de valeur enregistrées.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- à compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté, dans la mesure du possible, à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises,
- tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat,
- les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, Maroc Telecom comptabilise la différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Maroc Telecom.

Les goodwill ne sont pas amortis.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2009

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. IFRS 3, dans sa version publiée par l'IASB en mars 2004, retenait déjà la méthode de l'acquisition. Ses dispositions différaient cependant de celles de la norme révisée sur les principaux points suivants :

- les intérêts minoritaires étaient évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise et l'option d'évaluation à la juste valeur n'existait pas,
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition étaient comptabilisés dans le coût d'acquisition uniquement si leur occurrence était probable et que les montants pouvaient être évalués de façon fiable,
- les coûts directement liés à l'acquisition étaient comptabilisés dans le coût du regroupement,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, le Groupe Maroc Telecom comptabilisait la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis en goodwill.

3.7 Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

3.8 Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en Dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en Dirham en utilisant des cours de change moyens de la période.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

3.9 Actifs

3.9.1 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle de coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie. Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans.

Par ailleurs, la norme IAS 38 ne permet pas de reconnaître les marques, bases d'abonnés et parts de marché générées en interne en tant qu'immobilisations incorporelles.

Les licences d'exploitation des réseaux de télécommunications sont comptabilisées à leur coût historique et sont amorties en mode linéaire à compter de la date effective de démarrage du service jusqu'à échéance de la licence.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

3.9.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

3.9.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont considérés comme un élément du coût de cet actif. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

Le patrimoine foncier composé des postes « terrains » et « constructions » a pour origine, en partie, l'apport en nature consenti en 1998 par l'Etat dans le cadre de la scission de l'ONPT à Maroc Telecom lors de sa constitution.

A l'occasion de ce transfert d'actifs, les titres fonciers n'ont pas pu faire l'objet d'une immatriculation auprès de la conservation foncière.

Le taux d'avancement des régularisations est de 98,20% à fin décembre 2021 et l'éventualité des risques financiers (contestation de la propriété) subsiste mais demeure aujourd'hui faible dans un contexte où l'Etat marocain a garanti à Maroc Telecom la jouissance du patrimoine foncier transféré à cette date et compte tenu de l'absence d'incidents constatés sur les régularisations opérées à ce jour.

Les immobilisations transférées par l'Etat lors de la création de Maroc Telecom le 26 février 1998 en tant qu'exploitant public, ont été inscrites pour une valeur nette figurant dans le bilan d'ouverture approuvé par :

- la loi 24-96 relative à La Poste et aux technologies de l'information,
- l'arrêté, conjoint du Ministre des Télécommunications et du Ministre des Finances, du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, n° 341-98 portant approbation de l'inventaire des biens transférés au Groupe Maroc Telecom.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

Constructions et bâtiments	20 ans
Génie civil	15 ans
Equipements de réseau :	
Transmission (Mobile) :	10 ans

Commutation :	8 ans
Transmission (Fixe) :	10 ans
Agencements et mobiliers :	10 ans pour les divers aménagements 20 ans pour l'aménagement des constructions
Matériels informatiques :	5 ans
Matériels de bureau :	10 ans
Matériels de transport :	5 ans

Les immobilisations non mises en service sont maintenues dans le poste immobilisations en cours.

Les dotations aux amortissements des actifs acquis dans le cadre de ces contrats sont comprises dans les dotations aux amortissements.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

3.9.4 Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupe d'actifs. Dans ce cas, comme pour les écarts d'acquisition, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie. Maroc Telecom a retenu comme unités génératrices de trésorerie ses unités d'affaires (BU) Fixe et Mobile.

3.9.5 Traitement des actifs au titre des contrats de location

Le Groupe Maroc Telecom a adopté à partir du 1^{er} Janvier 2020 la norme IFRS16. L'application de cette norme supprime la distinction entre location simple et location financière d'IAS 17, et requiert la comptabilisation de presque tous les contrats de location au bilan en faisant apparaître un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat en contrepartie d'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers.

3.9.5.1 Définition du droit d'utilisation

Le droit d'utilisation né d'IFRS16 chez Maroc Telecom provient de ses contrats de location. Sous IFRS 16, « *un contrat est, ou contient, une location si le contrat confère au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie* ». Cette définition fournie par le texte de norme met l'accent sur deux points principaux : L'identification de l'actif et le contrôle de son utilisation par le preneur.

Suite à l'analyse des contrats de location des différentes filiales et régions, le Groupe a défini 4 grandes catégories de droit d'utilisation :

- Terrains ;
- Constructions ;
- Installations techniques ;
- Matériel de transport.

Les coûts d'acquisition ne sont pas immobilisés conformément aux dispositions transitoires prévues au paragraphe C10d.

3.9.5.2 Exemptions

En se basant sur les critères fournis, le Groupe MT a inclus dans le périmètre d'application de la norme tous les contrats éligibles sauf :

- Les contrats relatifs à des actifs incorporels (licences et logiciels) ;
- Les contrats de location pour lesquels le Groupe est bailleur ;
- Les contrats répondant à l'exemption de faible valeur (valeur à neuf de l'actif inférieure à l'équivalent de 5000\$) ou l'exemption de courte durée (durée résiduelle à la date de transition est inférieure à 12 mois). Ces exemptions ont été prévues par la norme, et retenues par le Groupe.

3.9.5.3 Séparation des composantes d'un contrat

La norme IFRS 16 prévoit une clause sur la séparation des composantes d'un contrat : « Lorsqu'un contrat est ou contient un contrat de location, l'entité doit comptabiliser chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat, sauf si elle applique la mesure de simplification prévue au paragraphe 15. »

Le Groupe Maroc Telecom a opté pour l'option de simplification en comptabilisant les composantes locatives et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative. Comme mentionné au paragraphe 15 le choix est exercé par catégorie d'actifs sous-jacents et ne s'applique pas aux dérivés incorporés qui satisfont aux conditions définies au paragraphe 4.3.3 d'IFRS 9 Instruments financiers.

3.9.5.4 Détermination de la durée

Afin de chiffrer les impacts IFRS16 d'un contrat, le Groupe Maroc Telecom doit déterminer sa durée exécutoire. La durée exécutoire, telle que définie par la norme IFRS16 au paragraphe 18, comprend la durée pendant laquelle le contrat est non résiliable augmentée de :

- la fraction de la durée contractuelle où l'entité a une option de résiliation qu'elle a une certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- la durée pour laquelle l'entité dispose d'une option de prolongation qu'elle a une certitude raisonnable d'exercer.

La certitude raisonnable est une zone de jugement du Groupe. Ce dernier exerce ses options en fonction des faits et circonstances et de manière à préserver ses intérêts économiques et compétitifs.

Comme l'a souligné l'IFRS IC dans sa décision sur la définition économique de la durée exécutoire ainsi que la CNCC « compagnie nationale des commissaires aux comptes » et l'ANC « l'autorité des normes comptables » à travers leurs travaux d'analyse, la durée exécutoire ne se limite pas aux termes contractuels. En réalité elle est liée à l'avantage économique que tire le preneur du bien et aux pénalités significatives qui peuvent s'appliquer en cas de rupture du contrat avant que la durée économique n'arrive à son échéance. En définitive, la durée exécutoire peut être modifiée indépendamment des termes contractuels lorsque la réalité du contexte économique est plus parlante.

Des travaux de documentation ont été menés afin d'identifier et de mesurer les impacts des décisions rendus sur les comptes consolidés. Les résultats des analyses effectuées confirment que le modèle actuel du Groupe pour l'évaluation des durées exécutoires des contrats ne fait pas état de divergences significatives avec les nouvelles dispositions de l'IFRS IC.

3.9.5.5 Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est aussi un paramètre fondamental pour mesurer les impacts IFRS16 avec précision. En effet, cet élément est une condition imposée par la norme qui stipule : « À la date de début [d'un contrat de location], le preneur doit évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. »

Le Groupe a opté pour le taux d'emprunt marginal : taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire. Il est déterminé par référence au risque devise, au risque pays, au risque entité et à la maturité. De ce fait, chaque entité et chaque maturité dispose d'un taux d'actualisation différent.

Afin d'en assurer la fiabilité, le Groupe préconise une approche de consultation directe périodique de ses partenaires bancaires afin de mettre à jour les taux d'endettement du Groupe par maturité et par filiale annuellement.

3.9.5.6 Evaluations

Lors de l'adoption de la norme IFRS16, le Groupe est amené à procéder à deux évaluations. Une première évaluation à la date d'effet du contrat dite évaluation initiale et une seconde évaluation après la date de prise d'effet du contrat dite évaluation ultérieure.

3.9.5.6.1 Evaluation initiale

L'évaluation initiale du passif revient à déterminer la valeur actualisée du montant des loyers payés non encore versés en utilisant le taux d'actualisation.

A la date d'effet, le Groupe évalue aussi le coût de l'actif sur la base de :

- L'évaluation initiale du passif locatif
- Le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date (déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus).

3.9.5.6.2 Evaluation ultérieure

Après la date de prise d'effet du contrat, la norme prévoit trois modèles pour l'évaluation ultérieure : Le modèle du coût, le modèle de la juste valeur et le modèle de la réévaluation.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi l'application du le modèle du coût afin de maintenir l'homogénéité avec les modèles privilégiés pour les autres normes. Selon les termes de ce modèle, l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est évalué au coût diminué du montant cumulé des amortissements et du montant cumulé des pertes de valeur et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations du passif locatif.

Le Groupe doit amortir l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation selon les dispositions relatives à l'amortissement énoncées dans IAS 16 Immobilisations corporelles. La durée d'amortissement correspondant à la période entre la date de prise d'effet du contrat et la date au plus tôt entre le terme de la durée d'utilité de cet actif, ou le terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. Toutefois, si la durée d'amortissement est supérieure à celle du contrat, la durée d'amortissement retenue est celle du contrat.

La détermination de la dépréciation du droit d'utilisation aux termes du modèle du coût se fait selon les dispositions de la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs.

3.9.5.7 Modification des contrats

Dans le cas d'une modification de contrat de location, à la date d'entrée en vigueur de la modification, le Groupe Maroc Telecom :

- a) répartit la contrepartie prévue au contrat modifié selon les termes de la norme (paragraphes 13 à 16) ;
- b) détermine la durée du contrat de location modifié selon les termes de la norme (paragraphes 18 et 19) ;
- c) réévalue le passif locatif sur la base des loyers révisés actualisés au moyen taux d'emprunt marginal à la date d'entrée en vigueur de la modification.

Le paragraphe 44 de la norme stipule que le changement du périmètre d'un contrat de location et de la contrepartie prévue au contrat de location ne constituent pas une modification de contrat. Ces deux conditions réunies nécessitent la création d'un contrat distinct.

3.9.5.8 Présentation

Les éléments de la norme IFRS16 doivent figurer au niveau des états principaux du Groupe. La norme évoque deux manières de faire : La première consiste à faire ressortir les lignes des impacts par catégorie d'actif et la seconde propose de créer une rubrique à part consacrée aux éléments IFRS 16. Le Groupe Maroc Telecom a opté pour la seconde présentation. Au bilan du côté de l'actif, le droit d'utilisation et son amortissement constituent une catégorie d'immobilisations à part entière. Du côté du passif, l'obligation locative figure parmi les dettes financières du Groupe mais une ligne distincte lui est dédiée en annexe.

3.9.5.9 Contrats hors scope

Les contrats hors champ d'application de la norme IFRS16 sont comptabilisés en tant que charge locative et figurent sur l'état du résultat Groupe.

3.9.5.10 Application à un portefeuille

Le texte de norme permet de regrouper des contrats à caractères similaires dans un portefeuille et procéder à l'application des mesures par portefeuille si elle peut raisonnablement s'attendre à ce que les effets sur les états financiers de l'application de la norme au portefeuille ne diffèrent pas de manière significative des effets que produirait l'application à chacun des contrats de location.

Le Groupe Maroc Telecom a choisi de maintenir un traitement par contrat individuel et de ne pas opter pour le traitement par portefeuille.

3.9.5.11 Regroupement de contrats

Selon le texte de norme Annexe B paragraphe B2, un Groupe de contrats est considéré comme un seul contrat lorsque :

« a) les contrats sont négociés comme un ensemble et visent un objectif commercial global qui ne pourrait être compris si les contrats n'étaient pas considérés collectivement ;

b) le montant de la contrepartie à payer en vertu de l'un des contrats dépend du prix ou de l'exécution de l'autre contrat ; ou

c) les droits d'utilisation des actifs sous-jacents conférés par les contrats (ou certains des droits d'utilisation des actifs sous-jacents conférés par chacun des contrats) constituent une seule composante locative selon la description du paragraphe B32 ».

Si l'une des conditions précitées est remplie, le Groupe doit regrouper les contrats conclus en même temps ou presque en même temps avec la même partie (ou avec des parties liées à celle-ci) et les comptabiliser comme un seul contrat.

3.9.5.12 Impôts différés

La norme n'étant pas claire sur la nécessité de comptabiliser ou non un impôt différé lors de la comptabilisation initiale d'un droit d'utilisation et d'une dette de location lors de la mise en place d'IFRS 16, le Groupe Maroc Telecom ne constate pas d'impôt différé sur les contrats soumis à IFRS 16 au moment de la comptabilisation.

3.9.6 Actifs financiers

Le Groupe a appliqué les dispositions d'IFRS 9 aux instruments financiers qui n'ont pas été décomptabilisés à la date d'application initiale, soit le 1^{er} janvier 2017. Tous les actifs financiers comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 ont été évalués au coût amorti ou à la juste valeur sur la base des deux critères cités précédemment, ci-après les catégories d'actifs financiers identifiées par Maroc Telecom :

- Les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance ainsi que les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon IFRS 9 car ils sont détenus dans un modèle d'affaires pour collecter les flux de trésorerie contractuels. Ces flux de trésorerie consistent uniquement en paiement de capital et d'intérêts sur le principal restant dû.
- Les titres de participation classés comme disponibles à la vente ont été irrévocablement classés en tant que juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les placements en actions propres détenus à des fins de transaction continuent d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.
- Les actifs financiers détenus à des fins de transaction continuent à être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sous l'IFRS 9, car ces placements sont gérés comme un portefeuille de négociation et le règlement est fondé sur les variations de la juste valeur des titres sous-jacents et intérêt.

Ainsi aucun changement de classification des instruments financiers actifs du Groupe n'a été identifié en application de la norme IFRS 9, qui n'a généré aucun impact significatif sur les comptes.

3.9.7 Stocks

Les stocks sont composés de :

- marchandises qui correspondent aux stocks destinés à la vente aux clients lors de l'ouverture de leur ligne et se composent des terminaux Fixe, Mobile Internet ou Multimédia et de leurs accessoires à l'exception des cartes SIM. Ces stocks sont valorisés selon la méthode du CUMP ;
- les terminaux livrés aux distributeurs et non activés à la date de la clôture sont comptabilisés en stocks tandis que les terminaux non activés dans un délai de neuf mois à compter de la date de livraison sont constatés simultanément au niveau du chiffre d'affaires et des coûts .
- matières et fournitures correspondants à des éléments non dédiés au réseau. Ces stocks sont valorisés à leur coût moyen d'acquisition.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives d'écoulement et d'état du stock (que ce soit pour le Mobile, Fixe, Internet ou les actifs techniques).

3.9.8 Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Les créances clients correspondent aux créances privées et aux créances publiques :

- Créances privées : il s'agit de créances détenues sur les particuliers, distributeurs, entreprises et opérateurs nationaux et internationaux ;
- Créances publiques : il s'agit de créances détenues sur les collectivités locales et l'Etat ;

Concernant la dépréciation des créances clients, la norme IFRS9 renvoie aux modalités détaillées au niveau de la norme IAS39. Cette dernière stipule que : « À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'entité doit apprécier s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers évalués au coût amorti. Si une telle indication existe, l'entité doit appliquer le paragraphe 63 afin de déterminer le montant de toute perte de valeur. »

La norme liste différents événements considérés comme des indications objectives de dépréciation. Le Groupe se base sur certaines de ces indications comme les défauts de paiement ou autre pour évaluer la nécessité et le rythme du provisionnement. Maroc Telecom adopte une approche fondée sur des méthodes statistiques pour déterminer les pertes de valeur dans un groupe d'actifs financiers conformément au paragraphe AG92 d'IAS39.

3.9.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

3.10 Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un Groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque Maroc Telecom a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

3.10.1 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

3.10.2 Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt. La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

3.11 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à l'exécuter, soit l'a rendu publique. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les engagements de retraite sont estimés chez les filiales en tenant compte des hypothèses actuarielles. Le Groupe applique la méthode des unités de crédit projetées pour comptabiliser au passif du bilan la valeur de l'obligation au titre du régime à prestations définies.

3.12 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existantes à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

3.13 Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.14 Rémunérations payées en actions

Conformément à la norme IFRS 2, les rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées comme des charges de personnel à hauteur de la valeur des instruments attribués. Un modèle binomial est utilisé pour estimer la valeur des instruments attribués. Toutefois, selon que les instruments soient dénoués par émission d'actions Maroc Telecom ou par remise de numéraire, le mode d'évaluation de la charge est différent :

- si le dénouement de l'instrument est réalisé par émission d'actions Maroc Telecom, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date de l'attribution, puis étalée sur la durée d'acquisition des droits, en fonction des caractéristiques des instruments. En outre, la charge est comptabilisée par contrepartie des capitaux propres.
- si le dénouement de l'instrument est réalisé par remise de numéraire, alors la valeur des instruments attribués est estimée et figée à la date de l'attribution dans un premier temps, puis ré-estimée à chaque clôture et la charge ajustée en conséquence au prorata des droits acquis à la clôture considérée. La charge est étalée sur la durée d'acquisition en fonction des caractéristiques des instruments. En outre, la charge est comptabilisée par contrepartie des provisions non courantes.

En application des dispositions transitoires de la norme IFRS 1 au titre de la norme IFRS 2, le Groupe Maroc Telecom a opté pour l'application rétrospective de la norme IFRS 2 à compter du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004.

En 2019, 2020 et 2021 aucune rémunération payée en actions n'est constatée.

3.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe Maroc Telecom est constitué principalement de la vente de services de télécommunications des activités Mobile, Fixe et Internet ainsi que la vente d'équipements :

- La vente de services des activités Mobile, Fixe et Internet est constituée de :
 - ✓ Produits des abonnements des offres classiques ainsi que les montants des forfaits postpayés ;
 - ✓ Produits des communications nationales et internationales sortantes (en hors forfaits), au fur et à mesure de leurs consommations ;
 - ✓ Produits des communications nationales et internationales entrantes ;
 - ✓ Revenus générés par les offres Internet ADSL, Fibre Optique et Internet Mobile ;
 - ✓ Revenus générés par les clients Mobile non-résidents au Maroc utilisant les réseaux Maroc Télécom (Roamers) ;
 - ✓ Produits générés par la transmission de données fournie au marché professionnel et aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi qu'aux autres opérateurs télécoms ;
 - ✓ Produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés et électroniques qui sont pris en compte lors de leur parution ;
 - ✓ Revenus générés par les Services à Valeurs Ajoutés (SVA).
- La vente d'équipements regroupe toutes les ventes d'équipements (terminaux mobiles, équipements haut débit, objets connectés et accessoires).

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont reconnus en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation est remplie immédiatement ou progressivement. Les produits relatifs aux communications (entrantes et sortantes) sont reconnus lorsque la prestation est rendue. S'agissant des services prépayés, le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure des consommations. Le revenu des équipements est reconnu en chiffre d'affaires à l'activation de la ligne.

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés si les conditions ci-dessous sont réunies :

- Les parties au contrat ont approuvé celui-ci (par écrit, verbalement ou selon d'autres pratiques commerciales habituelles) et se sont engagées à remplir leurs obligations respectives ;
- L'entreprise peut identifier les droits de chaque partie en ce qui concerne les biens ou les services à fournir ;
- L'entreprise peut identifier les conditions de paiement prévues pour les biens ou les services à fournir ;
- Le contrat a une substance commerciale (modification éventuelle du calendrier ou du montant des flux de trésorerie futurs de l'entité ou du risque qui leur est associé) ;
- Il est probable que l'entité recouvrera la contrepartie à laquelle elle a droit en échange des biens ou des services qu'elle fournira au client.

Les produits des abonnements téléphoniques sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée de la prestation correspondante.

Les revenus des Services à Valeur Ajoutée (SVA) sont comptabilisés comme suit :

- Les ventes des services développés par Maroc Telecom sont comptabilisées en brut ;
- Les ventes de services aux clients gérés par Maroc Telecom pour le compte des fournisseurs de contenu (principalement les numéros spéciaux), sont comptabilisés systématiquement nettes des charges afférentes ;
- Lorsque la vente est réalisée par un distributeur tiers qui s'approvisionne auprès du Groupe et bénéficie d'une remise par rapport au prix de vente public, à ce titre, le chiffre d'affaires est comptabilisé en brut et les commissions accordées sont constatées dans les charges opérationnelles.

Les critères conduisant à conclure que Maroc Telecom agisse en tant que « Principal » ou en tant que « Agent » sont analysés suivant les indicateurs prévus par le paragraphe B37 de la norme IFRS 15 « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire ».

Les avantages accordés par Maroc Telecom et ses filiales à leurs clients dans le cadre de programmes de fidélisation sous forme de gratuités ou de réductions, sont comptabilisés conformément à IFRS 15 et font l'objet d'un différé de comptabilisation en chiffre d'affaires jusqu'à ce que les points acquis soient utilisés ou purgés.

Lorsque la vente combine équipements et services (forfait), l'allocation du prix total se fait en attribuant la juste valeur relative à l'équipement et le reliquat au service selon les termes de la norme IFRS 15.

3.16 Achats consommés

Les achats consommés comprennent principalement les achats d'équipements Mobile et Fixe et les coûts d'interconnexion.

3.17 Autres produits et charges opérationnels

Ce poste comprend principalement les commissions distributeurs, les charges de maintenance et d'entretien, les frais de publicité et de communication ainsi que les charges liées au plan de départs volontaires.

3.18 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

3.19 Charges d'impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

4. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Sur une base annuelle, Maroc Telecom et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la direction du Groupe.

L'évaluation des engagements hors bilan sur fournisseurs d'immobilisations est effectuée sur la base des commandes effectives émises. L'engagement correspond à la différence entre les commandes émises et les réalisations de ces commandes.

Par ailleurs, les engagements relatifs aux contrats de location des biens immobiliers sont estimés sur la base du préavis prévu au contrat, dans la clause de résiliation. Le Groupe ne retient que les engagements qui n'entrent pas dans le champ d'application de la nouvelle norme IFRS16.

Un actif ou passif éventuel est un actif potentiel ou une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.

Un passif éventuel peut aussi naître d'une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Conformément à IAS37, les actifs et passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais doivent faire l'objet d'une communication pour en décrire brièvement la nature.

5. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Afin de s'aligner sur les indicateurs du reporting interne, tel qu'édictée par la norme IFRS 8, Maroc Telecom a choisi de présenter ses principaux indicateurs financiers et opérationnels par zone géographique, à travers la création, en parallèle du Maroc, d'un nouveau segment international regroupant ses filiales actuelles en Mauritanie, Burkina Faso, Gabon, Mali, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Niger, République Centrafrique et Tchad.

6. TRÉSORERIE NETTE

Elle correspond à la trésorerie, équivalents de trésorerie et cash bloqué diminués des emprunts.

7. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et ;
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2021, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DE MAROC TELECOM

Nom de la Société	Forme juridique	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maroc Telecom Avenue Annakhil Hay Riad Rabat-Maroc	SA	100%	100%	IG
Compagnie Mauritanienne de Communication (CMC)	SA			
31-déc-21		80%	80%	IG
31-déc-20		80%	80%	IG
31-déc-19		80%	80%	IG
563, Avenue Roi Fayçal Nouakchott-Mauritanie				
Mauritel SA	SA			
31-déc-21		41%	52%	IG
31-déc-20		41%	52%	IG
31-déc-19		41%	52%	IG
Avenue Roi Fayçal Nouakchott-Mauritanie				
Onatel	SA			
31-déc-21		61%	61%	IG
31-déc-20		61%	61%	IG
31-déc-19		61%	61%	IG
705, AV. de la nation 01 BP10000 Ouagadougou – Burkina Faso				
Gabon Telecom	SA			
31-déc-21		51%	51%	IG
31-déc-20		51%	51%	IG
31-déc-19		51%	51%	IG
Immeuble 9 étages, BP 40 000 Libreville-Gabon				
Sotelma	SA			
31-déc-21		51%	51%	IG
31-déc-20		51%	51%	IG
31-déc-19		51%	51%	IG
ACI 2000 près du palais de sport BP-740 – Bamako, Mali				
Casanet	SA			
31-déc-21		100%	100%	IG
31-déc-20		100%	100%	IG
31-déc-19		100%	100%	IG
Imm Riad 1, RDC, Avenue Annakhil Hay Riad Rabat-Maroc				
Moov Africa Côte d'Ivoire	SA			
31-déc-21		85%	85%	IG
31-déc-20		85%	85%	IG
31-déc-19		85%	85%	IG
Plateau, Immeuble KARRAT, Avenue Botreau Roussel, Abidjan-Côte d'Ivoire				
Moov Africa Bénin	SA			
31-déc-21		100%	100%	IG
31-déc-20		100%	100%	IG
31-déc-19		100%	100%	IG
Ilot 553, quartier Zongo Ehuzu, zone résidentielle, avenue Jean Paul 2, immeuble Etisalat, Cotonou-Bénin				
Moov Africa Togo	SA			
31-déc-21		95%	95%	IG
31-déc-20		95%	95%	IG
31-déc-19		95%	95%	IG
Boulevard de la Paix, Route de l'Aviation, Immeuble Moov-Etisalat - Lomé-Togo				
Moov Africa Niger	SA			
31-déc-21		100%	100%	IG
31-déc-20		100%	100%	IG
31-déc-19		100%	100%	IG
720 Boulevard du 15 avril Zone Industrielle, BP 13 379, Niamey-Niger				
Moov Africa Centrafrique	SA			
31-déc-21		100%	100%	IG
31-déc-20		100%	100%	IG
31-déc-19		100%	100%	IG
BP 2439, PK 0, Place de la République, Immeuble SOCIM, rez-de-chaussée, Bangui - Centrafrique				
Moov Africa Tchad	SA			
31-déc-21		100%	100%	IG
31-déc-20		100%	100%	IG
31-déc-19		100%	100%	IG
BP 6505, Avenue Charles DE GAULLE, N'Djamena-Tchad				

NOTE 3. GOODWILL

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Mauritel	136	136	136
Onatel	1 838	1 838	1 838
Gabon Telecom	647	654	636
Sotelma	4 584	4 651	4 487
Filiales Moov Alysse*	1 211	1 229	1 100
Casanet	5	5	5
Moov Africa Tchad	780	801	773
Total net	9 201	9 315	8 976

* Les filiales Moov Alysse sont composées des UGT suivantes : Moov Africa Côte d'Ivoire, Moov Africa Bénin, Moov Africa Togo, Moov Africa Niger, Moov Africa Centrafrique.

A compter du 1^{er} juillet 2009, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode du goodwill complet. Les goodwill sont ventilés par unité génératrice de trésorerie (UGT) identifiables en application de la norme IAS 36. Les UGT correspondent aux entités juridiques acquises par le Groupe : Mauritel, Onatel, Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa Côte d'Ivoire, Moov Africa Bénin, Moov Africa Togo, Moov Africa Niger, Moov Africa Centrafrique, Moov Africa Tchad.

Les goodwill ont été calculés en application de la norme IFRS 3 révisée et font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Le test de valeur consiste à comparer la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable, pour laquelle Maroc Telecom retient la valeur d'utilité. Cette dernière est estimée sur la base des flux de trésorerie actualisés, issus des plans d'affaires individuels sur 5 ans.

La seule filiale cotée du Groupe est Onatel. Conformément à la norme IAS 36, la valeur recouvrable de l'Onatel correspond à sa valeur d'utilité qui est supérieure à sa juste valeur.

Le test de Casanet, est basé sur la méthode des multiples boursiers (la valeur de l'entreprise (EV) / EBITDA).

Les hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables sont déterminées sur la base des éléments suivants :

- les projections des flux nets de trésorerie sont établis en fonction des performances passées et des évolutions prévisionnelles. Ces projections sont cohérentes avec le budget et les prévisions récentes des UGT qui tiennent compte de l'évolution du contexte économique, réglementaire et fiscal (sur la base d'études publiées par le FMI, Dataxis et les autorités de régulation ...);
- le taux de croissance à l'infini reflète le taux de croissance à long terme de l'économie tout en tenant compte des différences de maturité entre les marchés et opérateurs
- le taux d'actualisation intègre une prime supplémentaire relative au risque pays, sans excéder le taux de croissance moyen à long terme pour les marchés dans lesquels le groupe opère.

Au 31 décembre 2021, les plans d'affaires et les hypothèses clés opérationnelles ont été affectés par les éléments suivants :

- Les conséquences de l'épidémie de Covid-19 ;
- La pression réglementaire dans les marchés de présence ;
- La forte intensité concurrentielle.

Ci-dessous, les paramètres utilisés pour les principales UGT (dont les goodwill sont les plus significatifs) :

UGT	Méthode d'évaluation	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Moov Africa Onatel	DCF	12,00%	1,50%
Moov Africa Sotelma	DCF	11,50%	3,00%
Moov Africa CIV	DCF	7,00%	3,00%
Moov Africa Tchad	DCF	12,00%	3,00%

La marque Moov Africa fait l'objet d'un test de dépréciation spécifique suivant les mêmes paramètres que les UGT. Le test annuel de dépréciation des UGT a conduit à déprécier l'écart d'acquisition de la filiale Moov Africa RCA au 31 décembre 2021.

Des analyses de sensibilité à une variation des hypothèses clés financières (une modification +/- 1 point de base du taux de croissance à l'infini et du taux d'actualisation) et opérationnelles (une modification de +/- 10% des flux de l'année terminale) sont effectuées sur les valeurs recouvrables des principales UGT (dont les goodwill sont significatifs), prises individuellement :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Flux de trésorerie de l'année terminale	
	Augmentation de 0,5 pt	Diminution de 0,5 pt	Augmentation de 0,5 pt	Diminution de 0,5 pt	Augmentation de 10%	Diminution de 10%
Onatel	-5%	6%	3%	-7%	7%	-7%
Sotelma	-7%	8%	6%	-5%	9%	-9%
Cote d'Ivoire	-12%	15%	13%	-10%	9%	-1%
Tchad	-6%	7%	5%	-4%	8%	-8%

Tableau de variation du Goodwill

(En millions MAD)	Début de période	Impairment	Ecart de conversion	Reclassement	Variation de périmètre	Fin de période
Exercice 2019	8 548	0	-129	0	782	9 201
Mauritel	136		0			136
Onatel	1 838					1 838
Gabon Telecom	656		-9			647
Sotelma	4 669		-86			4 584
Casanet	5					5
Filiales Moov Alysse	1 243		-23		-9	1 211
Millicom Tchad			-11		791	780
Exercice 2020	9 201	0	104	10	0	9 315
Mauritel	136		0			136
Onatel	1 838					1 838
Gabon Telecom	647		7			654
Sotelma	4 584		68			4 651
Casanet	5					5
Filiales Moov Alysse	1 211		18			1 229
Moov Africa Tchad	780		12	10		801
Exercice 2021	9 315	-86	-253	0	0	8 976
Mauritel	136		0			136
Onatel	1 838					1 838
Gabon Telecom	654		-18			636
Sotelma	4 651		-164			4 487
Casanet	5					5
Filiales Moov Alysse	1 229	-86	-43			1 100
Moov Africa Tchad	801		-28			773

NOTE 4. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Logiciels	1 442	1 093	907
Licences Telecom	5 682	5 344	4 822
Autres immobilisations incorporelles	1 685	1 683	1 791
Total net	8 808	8 120	7 521

Le poste des « Licences Telecom » comprend les licences suivantes :

- Les licences 2G et 3G d'ITISSALAT AL-MAGHRIB SA, Mauritel, Moov Africa Togo , Moov Africa Niger et Moov Africa Tchad ;
- Les licences Mobile globales de Gabon Telecom, Moov Africa Bénin et Moov Africa Centrafrique ;
- Les licences globales d'Onatel, Sotelma et Moov Africa Côte d'Ivoire ;
- Les licences 4G d'ITISSALAT AL-MAGHRIB SA, Mauritel, Sotelma, Moov Africa Togo et Moov Africa Tchad.

Le poste des « autres immobilisations incorporelles » inclut essentiellement les brevets, les marques et les éléments liés aux regroupements d'entreprises à savoir les bases clients identifiées lors de la détermination du Goodwill des filiales acquises.

Exercice 2021

(En millions MAD)	2020	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2021
Brut	25 532	1 001	-36	-455	0	-111	25 930
Logiciels	8 838	492	-36	-132		-112	9 051
Licences Telecom	10 116	123		-285			9 955
Autres immobilisations incorporelles	6 578	385	-0	-39		2	6 925
Amortissements et dépréciations	-17 412	-1 305	32	281	0	-6	-18 410
Logiciels	-7 745	-523	32	103		-11	-8 144
Licences Telecom	-4 772	-507		146		0	-5 132
Autres immobilisations incorporelles	-4 895	-276	0	32		4	-5 134
Total net	8 120	-304	-5	-174	0	-117	7 521

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une augmentation brute de 1 001 millions de dirhams relative aux nouvelles acquisitions détaillées comme suit :

- Les investissements en logiciels d'un montant de 492 millions de dirhams.
- Les investissements en brevets et marques d'un montant de 290 millions de dirhams au Maroc.
- Les investissements en licences télécom d'un montant de 123 millions de dirhams.

Exercice 2020

(En millions MAD)	2019	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2020
Brut	25 387	687	-673	166	0	-35	25 532
Logiciels	9 222	287	-667	42		-46	8 838
Licences Telecom	9 882	124		110		0	10 116
Autres immobilisations incorporelles	6 283	276	-6	14		10	6 578
Amortissements et dépréciations	-16 578	-1 415	672	-92	0	2	-17 412
Logiciels	-7 780	-620	666	-28		18	-7 745
Licences Telecom	-4 200	-500		-52		-19	-4 772
Autres immobilisations incorporelles	-4 598	-295	6	-11		3	-4 895
Total net	8 808	-728	-1	74	0	-33	8 120

Exercice 2019

(En millions MAD)	2018	Acquisitions et Dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2019
Brut	22 752	2 324	-4	-236	644	-94	25 387
Logiciels	8 662	668	-4	-74	89	-119	9 222
Licences Telecom	8 165	1 316		-144	543	2	9 882
Autres immobilisations incorporelles	5 925	340		-18	12	23	6 283
Amortissements et dépréciations	-15 071	-1 382	3	134	-270	7	-16 578
Logiciels	-7 154	-624	3	54	-66	7	-7 780
Licences Telecom	-3 610	-447		66	-199	-10	-4 200
Autres immobilisations incorporelles	-4 307	-311		14	-5	10	-4 598
Total net	7 681	942	-0	-102	374	-86	8 808

La colonne « reclassements » concerne les virements de poste à poste des immobilisations.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Terrains	1 637	1 659	1 653
Constructions	3 041	3 020	2 962
Installations techniques, matériel et outillage	25 321	22 659	21 780
Matériel de transport	279	242	223
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	634	627	566
Autres immobilisations corporelles	125	111	216
Total net	31 037	28 319	27 400

Le poste « autres immobilisations corporelles » comprend essentiellement les avances et acomptes versés sur les commandes d'immobilisations corporelles et les immobilisations corporelles en cours.

Exercice 2021

(En millions MAD)	2020	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2021
Brut	115 758	4 614	-229	-1 419	0	108	118 832
Terrains	1 686	23	-2	-25			1 683
Constructions	9 671	234	-1	-48		0	9 856
Installations Techniques, Matériel et Outillage	97 252	4 083	-180	-1 263		94	99 987
Matériel de Transport	760	25	-20	-15		0	750
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	6 141	128	-27	-57		20	6 205
Autres Immobilisations Corporelles	248	121		-10		-7	352
Amortissement et dépréciations	-87 439	-5 284	239	1 044	0	8	-91 432
Terrains	-27	-2		-1			-30
Constructions	-6 651	-282	1	39		0	-6 894
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-74 593	-4 751	192	938		8	-78 207
Matériel de Transport	-517	-42	19	13		0	-527
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 514	-202	27	50		0	-5 639
Autres Immobilisations Corporelles	-137	-5		5		0	-136
Total net	28 319	-670	10	-374	0	115	27 400

Les acquisitions des immobilisations corporelles s'élèvent à 4 614 millions de dirhams qui s'expliquent principalement par les investissements réalisés en infrastructures du réseau au cours de l'année 2021. Les acquisitions des installations techniques, Matériel et Outillage sont réparties comme suit :

- 2 003 millions de dirhams au Maroc ;
- 2 080 millions de dirhams à l'International.

Exercice 2020

(En millions MAD)	2019	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2020
Brut	113 637	2 761	-1 147	483	0	23	115 758
Terrains	1 663	14		9		1	1 686
Constructions	9 393	253	-5	15		17	9 671
Installations Techniques, Matériel et Outillage	95 601	2 186	-1 078	429		114	97 252
Matériel de Transport	781	8	-35	6		0	760
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	5 948	164	-27	22		34	6 141
Autres Immobilisations Corporelles	252	137	-2	4		-143	248
Amortissement et dépréciations	-82 600	-5 613	1 142	-349	0	-19	-87 439
Terrains	-26	-2		1			-27
Constructions	-6 352	-293	5	-12		1	-6 651
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-70 280	-5 066	1 072	-311		-9	-74 593
Matériel de Transport	-502	-45	35	-5		0	-517
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 313	-199	26	-19		-9	-5 514
Autres Immobilisations Corporelles	-127	-9	3	-2		-2	-137
Total net	31 037	-2 852	-4	134	0	4	28 319

Exercice 2019

(En millions MAD)	2018	Acquisitions et dotations	Cessions et retraits	Ecart de conversion	Var. périmètre	Reclassements	2019
Brut	107 145	4 464	-84	-816	3 024	-96	113 637
Terrains	1 619	21	-17	-14	55	0	1 663
Constructions	9 008	264		-31	105	46	9 393
Installations Techniques, Matériel et Outillage	89 605	3 917	-53	-727	2 652	207	95 601
Matériel de Transport	792	22	-14	-10	57	-66	781
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	5 720	194	0	-28	149	-87	5 948
Autres Immobilisations Corporelles	401	46		-7	7	-196	252
Amortissement et dépréciations	-75 843	-5 637	83	557	-1 921	161	-82 600
Terrains	-26	-2		1			-26
Constructions	-6 027	-306	17	24	-32	-28	-6 352
Installations Techniques, Matériel et Outillage	-64 062	-5 046	53	496	-1 729	9	-70 280
Matériel de Transport	-473	-59	14	8	-48	56	-502
Mobiliers, Matériel de bureau et Aménagements Divers	-5 103	-219	0	25	-112	95	-5 313
Autres Immobilisations Corporelles	-152	-6		3		29	-127
Total net	31 301	-1 173	0	-260	1 104	65	31 037

NOTE 6. TITRE MIS EN ÉQUIVALENCE

En 2019, 2020 et 2021 aucune participation n'est consolidée par mise en équivalence.

NOTE 7. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de MAD)	Note	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Titres de participation (non consolidés)	7.1	87	87	100
Autres immobilisations financières		383	567	685
Total net		470	654	784

Au 31 décembre 2021, les autres immobilisations financières comprennent essentiellement :

- les dépôts de garantie au titre de l'activité Mobile Money chez la filiale Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa Togo, Moov Africa Benin, et Moov Africa Tchad pour 629 millions de dirhams ;
- les cash bloqués pour emprunts pour 22 millions de dirhams ;
- les prêts consentis pour un montant de 32 millions de dirhams ;

Les échéances des autres immobilisations financières au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

(En millions de MAD)	Note	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
A moins d'un an		244	437	126
Entre 1 et 5 ans		105	95	557
Plus de 5ans		33	35	2
Total net		383	567	685

Les dépôts de l'activité Mobile Money ont été reclassés chez les filiales du court terme au long terme dû à leur nature ce qui explique le changement constaté de la tendance des échéances.

7.1 Titres des participations non consolidés

Exercice 2021

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	12		12
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
RASCOM	9%	44	34	10
Sonatel	NS	7		7
CMTL	25%	5	5	0
INMARSAT	NS	12	12	0
IMT/GIE	20%	1		1
MT Fly	100%	20	20	0
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
MT CASH	100%	50		50
Incubateur numérique Gabon	5%	0,1		0
Moov Money	100%	2		2
Total		183	84	100

En 2021, la part des sociétés non consolidées en valeur brute est en baisse de 45% due principalement à la sortie des titres Médi1 TV.

Exercice 2020

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	12		12
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
Médi1 TV	8%	169	161	9
RASCOM	9%	45	35	11
Sonatel	NS	7		7
CMTL	25%	6	6	0
INMARSAT	NS	12	12	0
IMT/GIE	20%	0		0
MT Fly	100%	20	20	0
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
MT CASH	100%	20		20
Incubateur numérique Gabon	5%	0,04		0
Moov Money	100%	10		10
Total		333	246	87

Exercice 2019

(En millions MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Arabsat	NS	12		12
Autoroute du Maroc	NS	20	4	16
Thuraya	NS	10	8	2
Médi1 TV	8%	169	147	23
RASCOM	9%	45	34	10
Sonatel	NS	8		8
CMTL	25%	6	6	0
INMARSAT	NS	12	12	0
IMT/GIE	20%	1		1
MT Fly	100%	20	20	0
Hôtels de la Gare	NS	1	1	0
MT CASH	100%	10		10
Incubateur numérique Gabon	5%	0,04		0
Moov Money	100%	5		5
Total		319	231	87

NOTE 8. VARIATION DES IMPOTS DIFFÉRÉS

8.1 Position Nette

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Actif	339	580	508
Passif	258	45	50
Position nette	81	534	458

8.2 Evolution des postes d'impôts différés

Exercice 2021

(En millions MAD)	2020	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecart de conversion	2021
Actif	580	-55	0		0	-16	508
Passif	45	13	-8			-1	50
Position nette	534	-68	7	0	0	-15	458

L'impôt différé actif a baissé de 72 millions de dirhams tandis que l'impôt différé passif a augmenté de 5 millions de dirhams par rapport à 2020 à travers les écarts de conversion essentiellement.

L'évolution du montant des impôts différés actif constaté dans le compte de résultats est de -55 millions et s'explique principalement par la prise en compte de l'impact du don Covid19.

Exercice 2020

(En millions MAD)	2019	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecart de conversion	2020
Actif	339	372	2		-138	6	580
Passif	258	11	0		-224	0	45
Position nette	81	361	1	0	86	5	534

Exercice 2019

(En millions MAD)	2018	Charge du compte de résultat	Incidence capitaux propres	Mouvement de périmètre	Reclassements	Ecart de conversion	2019
Actif	224	64	-14	18	51	-5	339
Passif	246	4	2	7	-1	-1	258
Position nette	-23	60	-15	10	52	-4	81

Décomposition du solde des impôts différés

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Dépréciation à déductibilité différée	55	55	55
Retraitements IFRS sur chiffre d'affaires	-19	-26	-9
Reports déficitaires	62	62	62
Autres	-17	443	349
Position nette	81	534	458

NOTE 9. STOCKS

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Stocks	498	419	468
Dépréciations (-)	-177	-148	-150
Total net	321	271	318

Les stocks nets au 31 décembre 2021 sont constitués principalement des stocks au Maroc dont :

- 154 millions de dirhams de stock de marchandises;
- 44 millions de dirhams de stocks de matières et fournitures consommables.

La ventilation des stocks au niveau des filiales suit la même tendance que celle de Maroc Télécom.

Les variations de stocks sont comptabilisées dans les achats consommés.

La dépréciation des stocks est comptabilisée dans le poste « dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions ».

NOTE 10. CRÉANFLOWCES D'EXPLOITATION ET AUTRES

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Clients et comptes rattachés	8 112	8 263	8 766
Autres créances et comptes de régularisation	3 268	3 553	3 933
Total net	11 380	11 816	12 699

10.1 Clients et comptes rattachés

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Clients privés	14 422	15 020	15 649
Clients publics	1 480	1 338	1 473
Dépréciations des créances clients (-)	-7 790	-8 095	-8 356
Total net	8 112	8 263	8 766

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Créances Clients* (Brut)	15 902	16 357	17 122
≤1an	4 352	4 819	4 813
> 1an	9 253	9 587	10 400
Provisions pour dépréciation créances clients	-7 790	-8 095	-8 356
≤1an	-579	-1 032	-1 156
> 1an	-7 211	-7 063	-7 200
Créances Clients (Net)	8 112	8 263	8 766
≤1an	3 773	3 787	3 657
> 1an	2 042	2 524	3 201

*Les créances non échues ne sont pas incluses dans la ventilation

Les créances clients nettes sont en hausse par rapport à 2020.

Les provisions pour dépréciation des créances clients à moins d'un an ont augmenté en 2020 par rapport à 2019 en lien avec le contexte pandémique mondiale. En 2021, le niveau de provisionnement des créances clients à moins d'un an s'est stabilisé.

10.2 Autres créances et comptes de régularisation

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	186	211	415
Personnel	79	82	69
Créances fiscales	1 371	1 558	1 622
Autres débiteurs	1 282	1 383	1 364
Comptes de régularisation	351	319	463
Total net	3 268	3 553	3 933

Le poste « créances fiscales » représente pour l'essentiel des créances de TVA et d'impôt sur le résultat (IS).

En 2021, le solde des créances fiscales s'élève à 1 622 millions de dirhams soit une hausse de 4% vs 14% en 2020 expliquée principalement par l'augmentation des acomptes sur impôt sur le résultat au niveau du Maroc.

La hausse des avances et acomptes est enregistrée chez les filiales internationales en particulier.

NOTE 11. ACTIFS FINANCIERS À COURT TERME

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Dépôt à terme >90 jours			
Cash mis à disposition des tiers	126	130	126
Valeur mobilière de placement			
Autres actifs financiers à court terme	3		
Total net	128	130	126

Maroc Telecom a confié à Rothschild Martin Maurel la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la bourse de Paris et d'un contrat de régulation de cours à la bourse de Casablanca pour assurer la liquidité du titre Maroc Telecom.

NOTE 12. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Trésorerie	1 479	2 644	1 882
Equivalents de trésorerie	4	47	142
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 483	2 690	2 024

La trésorerie et équivalents de trésorerie ont enregistré une baisse de 666 millions de dirhams. Cette variation est cohérente avec le ralentissement du rythme de souscription aux emprunts et concours bancaires par rapport à 2020 couplé au remboursement actif des emprunts en cours.

Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Flux net de trésorerie généré par l'activité	15 281	11 088	13 554
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 819	-4 219	-5 303
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 744	-5 600	-8 869
Effet de change	65	-62	-47
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	-217	1 207	-666
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	1 700	1 483	2 690
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	1 483	2 690	2 024
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	-217	1 207	-666

La baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique par la hausse généralisée des décaissements liés à l'investissement suite à l'accélération des chantiers CAPEX encouragée par l'assouplissement des mesures de confinement et au remboursement des emprunts.

Flux net de trésorerie généré par l'activité

En 2021, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 13 554 millions de dirhams, en hausse de 2 465 millions de dirhams par rapport à 2020. Cette variation est cohérente avec la reprise économique post Covid19.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements s'élève à -5 303 millions de dirhams en hausse de 1 084 millions de dirhams par rapport à 2020. Cette variation s'explique par l'accélération des chantiers CAPEX suite à l'amélioration du contexte économique post pandémie.

Flux net de trésorerie lié au financement

Ce flux est dû essentiellement aux versements des dividendes aux actionnaires pour un montant de 4 212 millions de dirhams et aux décaissements liés au service de la dette de 6 145 millions de dirhams. Les principales entrées de trésorerie de la période sont les dettes de financement contractées auprès des banques pour 666 millions de dirhams, ainsi que les lignes de découverts pour 877 millions de dirhams et les crédits de trésorerie pour 659 millions de dirhams dédiées au financement des opérations courantes.

NOTE 13. DIVIDENDES

13.1 Dividendes

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Dividendes distribués par les filiales à leurs actionnaires minoritaires			
Total (a)	857	855	878
Dividendes distribués par Maroc Telecom à ses actionnaires (b)			
-Etat Marocain	1 801	1 071	776
-Société de Participation dans les Télécommunications (SPT)	3 182	2 581	1 868
-Autres	1 020	1 217	881
Total (b)	6 003	4 870	3 525
Total dividendes distribués (a)+(b)	6 860	5 725	4 403

13.2 Dividendes affectés au cours de l'exercice 2021

Les dividendes distribués par Maroc Telecom et par ses filiales à leurs actionnaires ont diminué de 23% par rapport à 2020 tirés par le segment Maroc.

NOTE 14. PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Provisions non courantes	504	521	503
Provisions pour rentes viagères	15	15	15
Provisions d'indemnités de départs à la retraite	345	373	403
Provisions pour litiges avec les tiers	123	113	78
Autres provisions	20	20	8
Provisions courantes	4 634	1 247	1 332
Provisions pour charges de restructuration	-	-	-
Provisions sur personnel	-	-	-
Provisions pour litiges avec les tiers	4 596	1 209	1 295
Autres provisions	37	38	36
Total	5 137	1 768	1 835

Le poste des « provisions non courantes » comprend essentiellement les provisions d'indemnités de départs à la retraite, les provisions pour litiges avec les tiers, les provisions pour rentes viagères ainsi que les provisions non courantes pour impôt.

Le poste des « provisions courantes » comprend principalement les provisions pour litiges avec les tiers et les provisions courantes pour impôt.

Exercice 2021

(En millions MAD)	2020	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2021
Provisions non courantes	521	49	-41	0	-14	-44	33	503
Provisions pour rentes viagères	15							15
Provisions pour indemnités de départs à la retraite	373	45	-31		-10		26	403
Provisions pour litiges avec les tiers	113	4			-4	-42	8	78
Autres provisions	20	1	-10		-1	-2	-1	8
Provisions courantes	1 247	510	-7	0	-29	-336	-53	1 332
Provisions pour charges de restructuration	0							0
Provisions sur personnel	0							0
Provisions pour litiges avec les tiers	1 209	510	-7		-27	-336	-53	1 295
Autres provisions	38				-1			36
Total	1 768	559	-49	0	-43	-380	-21	1 835

Globalement, les provisions entre 2020 et 2021 maintiennent un niveau stable et couvrent essentiellement les litiges avec les tiers pour la partie exploitation et les indemnités de départs à la retraite chez les filiales.

Exercice 2020

(En millions MAD)	2019	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2020
Provisions non courantes	504	28	-94	0	5	0	78	521
Provisions pour rentes viagères	15							15
Provisions pour indemnités de départs à la	345	17	-19		3		28	373
Provisions pour litiges avec les tiers	123	3	-65		2		50	113
Autres provisions	20	9	-10		0		0	20
Provisions courantes	4 634	468	- 3 924	0	8	0	62	1 247
Provisions pour charges de restructuration	0							0
Provisions sur personnel	0							0
Provisions pour litiges avec les tiers	4 596	468	- 3 924		7		62	1 209
Autres provisions	37				1			38
Total	5 137	496	- 4 018	0	13	0	140	1 768

Exercice 2019

(En millions MAD)	2018	Dotations	Consom- mation	Changement périmètre	Ecart de conversion	Reprises sans objet	Reclassements	2019
Provisions non courantes	464	108	-28	39	-10	0	-70	504
Provisions pour rentes viagères	16						-1	15
Provisions pour indemnités de départs à la	389	13	0	6	-8		-55	345
Provisions pour litiges avec les tiers	38	87	-20	34	-1		-15	123
Autres provisions	21	8	-9		0			20
Provisions courantes	1 325	3 574	-498	241	-12	0	4	4 634
Provisions pour charges de restructuration								0
Provisions sur personnel								0
Provisions pour litiges avec les tiers	1 268	3 574	-416	241	-11		-59	4 596
Autres provisions	57		-82		-1		63	37
Total	1 789	3 683	-527	280	-22	0	-66	5 137

NOTE 15. EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

15.1. Trésorerie nette

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Dettes financières à + d'un an	2 935	3 553	2 696
Obligation locative à +1 an	1 244	1 195	1 071
Dettes financières à - d'un an	2 559	2 352	2 403
Obligation locative à -1 an	408	444	389
Concours bancaires courants	11 780	12 816	9 885
Emprunts et dettes financières	18 926	20 360	16 444
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 483	2 690	2 024
Cash bloqué pour emprunts bancaires	94	50	22
Trésorerie nette	-17 349	-17 619	-14 397

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Encours de dettes et intérêts courus non échus (a)	18 926	20 360	16 444
Trésorerie (b)	1 577	2 741	2 047
Trésorerie nette (b)-(a)	-17 349	-17 619	-14 397

La dette financière du Groupe a diminué de 19 % par rapport à 2020. Cette variation s'explique par :

- La baisse des souscriptions aux emprunts de 617 millions de dirhams;
- La baisse de l'obligation locative IFRS16 pour 179 millions de dirhams;
- La baisse des concours bancaires courants pour 2 931 millions de dirhams;
- Le remboursement des dettes financières pour 6 145 millions de dirhams.

15.2. Ventilation par échéance de la trésorerie nette

La ventilation par maturité est faite sur la base des échéances contractuelles des dettes.

Exercice 2021

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	2 403	2 470	226	5 099
Obligation locative	389	762	309	1 460
Concours bancaires courants	9 885			9 885
Total dettes financières	12 677	3 232	535	16 444
Disponibilité	2 024			2 024
Cash bloqué pour emprunts bancaires	22			22
Trésorerie nette	-10 630	-3 232	-535	-14 397

Exercice 2020

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	2 352	3 129	424	5 905
Obligation locative	444	952	243	1 639
Concours bancaires courants	12 816			12 816
Total dettes financières	15 612	4 081	667	20 360
Disponibilité	2 690			2 690
Cash bloqué pour emprunts bancaires	50			50
Trésorerie nette	-12 871	-4 081	-667	-17 619

Exercice 2019

(En millions MAD)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes financières	2 560	2 469	465	5 494
Obligation locative	408	1 151	93	1 652
Concours bancaires courants	11 780			11 780
Total dettes financières	14 748	3 620	558	18 926
Disponibilité	1 483			1 483
Cash bloqué pour emprunts bancaires	94			94
Trésorerie nette	-13 171	-3 620	-558	-17 349

15.3 Tableau d'analyse

Sociétés	Emprunt (En millions MAD)	Devises	Échéance	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Maroc Telecom	Banques, découverts IAM	MAD	décembre-22	10 404	11 243	8 762
Maroc Telecom	IFRS 16	MAD		901	835	781
Mauritel	Emprunt 4G	MRO	octobre-22	0	98	51
Mauritel	ORABANK 3G	MRO	juillet-23			45
Mauritel	Découvert Mauritel	MRO	-	31	18	52
Mauritel	IFRS 16	MRO		38	33	34
Onatel	CREDIT SPOT BICIA B ONATEL	FCFA	avril-21	125	100	
Onatel	CREDIT SPOT CBAO ONATEL	FCFA	septembre-21	0	68	
Onatel	CREDIT SPOT ORABANK ONATEL	FCFA	avril-21	25	20	
Onatel	CREDIT SPOT WBI ONATEL	FCFA	mai-21	45	19	
Onatel	CREDIT SPOT UAB ONATEL	FCFA	mai-21	45	70	
Onatel	CREDIT SPOT BICIA B ONATEL	FCFA	avril-22			78
Onatel	CREDIT SPOT CBAO ONATEL	FCFA	mai-22			73
Onatel	CREDIT SPOT SGBF ONATEL	FCFA	mai-22			64
Onatel	CREDIT SPOT ECOBANK ONATEL	FCFA	avril-22			19
Onatel	EMPRUNT BICIA B 2021	FCFA	juin-26			65
Onatel	Emprunt BICIA 2016	FCFA	août-22	50	34	16
Onatel	Emprunt CBAO 2015	FCFA	mai-21	25	8	
Onatel	Emprunt SGBB 2015	FCFA	mai-21	25	8	
Onatel	EMPRUNT ORABANK 2019 LTN	FCFA	décembre-21	83	79	
Onatel	EMPRUNT SGBF 2019 LTN	FCFA	mars-26	166	155	122
Onatel	EMPRUNT BABF N°E565978/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	333	310	244
Onatel	EMPRUNT BABF N°E593684/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	125	116	92
Onatel	EMPRUNT BABF N°A162934/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	125	116	92
Onatel	EMPRUNT BABF N°E599998/1 2019 LTN	FCFA	mars-26	83	78	61
Onatel	EMPRUNT CBAO BURKINA 2019 LTN	FCFA	mars-26	150	139	110
Onatel	EMPRUNT CBAO BENIN 2019 LTN	FCFA	mars-26	33	31	24
Onatel	EMPRUNT CBAO NIGER 2019 LTN	FCFA	mars-26	33	31	24
Onatel	EMPRUNT CBAO SENEGAL 2019 LTN	FCFA	mars-26	117	108	85
Onatel	Banques, découverts ONATEL	FCFA		40	0	14
Onatel	IFRS 16	FCFA		42	58	40
Gabon Télécom	Emprunt AFD	FCFA	décembre-20	2	2	2
Gabon Télécom	Emprunt UGB (CMT 1)	FCFA	décembre-20	182	0	
Gabon Télécom	Emprunt UGB (CMT 2)	FCFA	juillet-21	125	48	
Gabon Télécom	Emprunt UGB (CMT 3)	FCFA	mai-22		184	54
Gabon Télécom	UGB CMT 4	FCFA	février-25			166
Gabon Télécom	UGB CCT	FCFA	janvier-23			61
Gabon Télécom	Banques, découverts GT	FCFA	décembre-22	305	259	106
Gabon Télécom	IFRS 16	FCFA		49	57	43
Sotelma	Emprunt BIM 10 Milliards	FCFA	juin-22		128	42
Sotelma	Emprunt DGDP/RASCOM	USD		9	9	
Sotelma	Emprunt BAM 7,5 Milliards	FCFA	févr.-23	103	75	41
Sotelma	Emprunt BAM 5,5 Milliards	FCFA	févr.-23	81	58	32
Sotelma	Emprunt BIM 6 Milliards	FCFA	nov.-21	100	52	0
Sotelma	Emprunt BDM 10 Milliards	FCFA	août-21	145	65	
Sotelma	Emprunt ECO 14 Milliards	FCFA	sept.-21	202	88	
Sotelma	Emprunt ECO 10 Milliards	FCFA	août-22		148	64
Sotelma	Emprunt ECO 7,5 Milliards	FCFA	juillet-22			92
Sotelma	Emprunt BDM 7,5 Milliards	FCFA	juillet-22			92
Sotelma	Emprunt BIM 15 Milliards	FCFA	juillet-22			185
Sotelma	IFRS 16	FCFA		38	40	39
Sotelma	Banques, découverts Sotelma	FCFA		289	260	139
Casane	IFRS 16	MAD		2	3	2
Moov CDI	Emprunt SIB	FCFA	janvier-27	268	354	306
Moov CDI	BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE	FCFA	avril-23	524	935	657
Moov CDI	SIB ICNE	FCFA	janvier-24	26	49	64
Moov CDI	BOA	FCFA	juin-20	115		
Moov CDI	ECOBANK / BOA	FCFA	juillet-22	131	83	112
Moov CDI	Banques, découvert Moov CDI	FCFA	avril-22	121	258	104
Moov CDI	IFRS 16	FCFA		343	404	378
Moov Africa Bénin	CORIS BANK	FCFA	janvier-25		333	330
Moov Africa Bénin	Emprunt CAA pour construction câble ACE	FCFA	octobre-25	18	16	12
Moov Africa Bénin	Découverts bancaires Moov Bénin	FCFA	janvier-22	151	297	222
Moov Africa Bénin	IFRS 16	FCFA		53	73	55
Moov Africa Togo	Emprunt ECOBANK	FCFA	décembre-24	98	0	
Moov Africa Togo	BANQUE ATLANTIQUE TOGO	FCFA	juin-24	236	150	207
Moov Africa Togo	ORABANK TOGO	FCFA	juin-27		108	91
Moov Africa Togo	BIA TOGO	FCFA	juin-23	219	164	98
Moov Africa Togo	BTCI TOGO	FCFA	septembre-22			74
Moov Africa Togo	Banques, découvert Togo	FCFA	mars-22	278	286	338
Moov Africa Togo	IFRS 16	FCFA		18	15	15
Moov Africa Niger	CMT BOA	FCFA	mars-22	83		
Moov Africa Niger	DECOUVERT Eco DEP	FCFA	septembre-22	18	43	26
Moov Africa Niger	DECOUVERT CBAO	FCFA	septembre-22	37	38	48
Moov Africa Niger	Découvert BAN	FCFA	septembre-22	65	47	56
Moov Africa Niger	EMPRUNT CBAO 1	FCFA	avril-20	4		
Moov Africa Niger	EMPRUNT CBAO 2	FCFA	mai-20	5		
Moov Africa Niger	EMPRUNT CBAO 3	FCFA	septembre-20	15	1	
Moov Africa Niger	CMT BAN 6,5	FCFA	octobre-28	127	108	91
Moov Africa Niger	CMT BOA 15 Mds	FCFA		23		
Moov Africa Niger	CMT 13 Mds	FCFA	novembre-29	19	212	181
Moov Africa Niger	CMT BAN 5MDS	FCFA	décembre-22	40	47	31
Moov Africa Niger	CMT BOA 15 MDF	FCFA	décembre-27	223	249	202
Moov Africa Niger	CMT BOA 7MDF	FCFA	mars-22		52	8
Moov Africa Niger	CMT BOA 1,9MDF	FCFA	juin-25		30	24
Moov Africa Niger	CMT BIA 2,176 MDF	FCFA	octobre-22		35	28
Moov Africa Niger	CMT BIA 1698 MDF	FCFA	octobre-22		28	0
Moov Africa Niger	CMT BIA 566 MDF	FCFA	octobre-22		9	0
Moov Africa Niger	CMT BIA 736 MDF	FCFA	octobre-22		12	0
Moov Africa Niger	EMPRUNT CBAO 13 MDFCA	FCFA	novembre-29	194		
Moov Africa Niger	CMT BAN 3,6MDF	FCFA				11
Moov Africa Niger	CMT BIA 3MDF	FCFA				32
Moov Africa Niger	CMT BIN 1MDF	FCFA				5
Moov Africa Niger	CMT BOA 8,8MDF	FCFA				141
Moov Africa Niger	DECOUVERT BOA	FCFA	décembre-21	17	1	
Moov Africa Niger	Découvert ORABANK	FCFA	décembre-22	17	29	13
Moov Africa Niger	DECOUVERT coris bank	FCFA	décembre-21		21	
Moov Africa Niger	DECOUVERT HBANK	FCFA	décembre-21		12	
Moov Africa Niger	Crédit trésorerie	FCFA			5	19
Moov Africa Niger	IFRS 16	FCFA		97	57	22
Moov Africa Centrafricaine	BANQUE POPULAIRE MAROCCO	FCFA	décembre-23	32	34	22
Moov Africa Centrafricaine	POOL BPIMC-CBCA	FCFA	avril-26	48	52	56
Moov Africa Centrafricaine	Emprunt DPA ERICSSON	USD	janvier-20	2		
Moov Africa Centrafricaine	Banques, découvert RCA	FCFA	-	8	4	3
Moov Africa Tchad	IFC	FCFA	mars-24	526	391	191
Moov Africa Tchad	IFRS 16	FCFA		73	64	51
Total Emprunts et autres passifs financiers				16 926	20 360	16 444

NOTE 16. DETTES D'EXPLOITATION

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Fournisseurs et comptes rattachés	13 807	12 757	12 859
Compte de régularisation	2 860	3 274	2 994
Autres dettes d'exploitation	7 127	7 976	8 011
Total	23 794	24 007	23 864

Le poste fournisseurs et comptes rattachés comprend également les dettes sur acquisition d'immobilisations ainsi que les clients créditeurs - avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

En 2021, les dettes d'exploitation sont en légère baisse. Le poste « autres dettes d'exploitation » représente pour l'essentiel des dettes fiscales (hors IS) pour 4 215 millions de dirhams.

NOTE 17. CHIFFRE D'AFFAIRES

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Maroc	21 690	20 881	19 906
<i>Dont Services Mobile</i>	<i>14 046</i>	<i>13 009</i>	<i>11 684</i>
International	16 095	16 883	16 912
<i>Dont Services Mobile</i>	<i>14 693</i>	<i>15 507</i>	<i>15 626</i>
Eliminations opérations mère-filiales	-1 268	-995	-1 028
Total chiffre d'affaires consolidé	36 517	36 769	35 790

A fin décembre 2021, le Groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires consolidé de 35 790 millions de dirhams, en baisse de 2,7% par rapport à 2020 essentiellement au Maroc.

NOTE 18. ACHATS CONSOMMÉS

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Coûts d'achat des terminaux	622	628	627
Charges d'interconnexion nationale et internationale	3 550	3 202	2 908
Autres achats consommés	1 499	1 586	1 587
Total	5 670	5 416	5 123

Les coûts d'achats des terminaux concernent essentiellement la partie du Maroc.

Les charges d'interconnexion nationale et internationale sont en baisse suite à la baisse des terminaisons d'appel au niveau du segment International principalement.

Le poste « Autres achats consommés » renvoie aux achats d'énergie (carburant et électricité) et les cartes de recharge.

NOTE 19. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Traitements et salaires	2 617	2 511	2 390
Charges sociales	481	495	478
Salaires et charges	3 098	3 005	2 868
Charges de personnel	3 098	3 005	2 868
Effectif moyen (en nombre de salarié)	10 606	10 242	9 811

Ce poste comprend les coûts salariaux (salaires, charges sociales et frais de formation) de l'exercice.

En 2021, la baisse des charges de personnel de 5% est étroitement liée à la baisse de l'effectif moyen du Groupe Maroc Telecom.

NOTE 20. IMPÔTS, TAXES ET REDEVANCES

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Impôts et taxes	951	1 023	1 017
Redevances	2 231	2 321	2 429
Total	3 183	3 344	3 447

Les redevances comprennent les montants dus aux autorités de régulation des marchés des télécommunications au Maroc et à l'international.

Le niveau global des impôts, taxes et redevances a augmenté de 3% entre 2020 et 2021.

NOTE 21. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Communication	800	637	708
Commissions	2 035	2 019	1 947
Autres dont :	2 774	6 089	2 648
Charges de locations	429	353	398
Entretien, réparations et maintenance	1 032	1 197	1 164
Honoraires	887	879	903
Frais postaux et autres services bancaires	136	149	138
Plan de départs volontaires	9	0	14
Divers	281	3 511	31
Total	5 610	8 746	5 303

Les charges de communication ont augmenté de 11% en lien essentiellement avec l'introduction de la nouvelle identité visuelle « Moov Africa » lancée le 1^{er} janvier 2021.

En 2021, les autres produits et charges opérationnels ont repris leur niveau habituel après l'enregistrement d'une augmentation particulière en 2020 due à la charge de la pénalité régulateur de 3,3 milliards de dirhams au Maroc.

La charge d'entretien est cohérente avec les besoins de maintenance du réseau.

Le poste « Divers » comprend principalement les gains et les pertes de change d'exploitation, les transferts de charges d'exploitation et les plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations.

NOTE 22. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ce poste pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021:

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Amortissements et dépréciation sur immobilisations	7 419	7 511	7 056
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	3 305	-3 272	420
Total	10 724	4 240	7 477

Les dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions s'établissent à 7 477 millions de dirhams à fin décembre 2021, contre 4 240 millions de dirhams à fin décembre 2020. Cette variation est due à l'annulation de l'impact de la reprise de la provision de la pénalité du régulateur au niveau du Maroc à hauteur de 3,3 milliards de dirhams en 2020.

Le ralentissement des acquisitions de nouvelles immobilisations en 2020 impacté par le contexte sanitaire engendre une baisse des amortissements sur immobilisation de 455 millions de dirhams entre 2020 et 2021.

Amortissements et dépréciations sur immobilisations

Le tableau ci-après présente les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations du Groupe Maroc Telecom pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021.

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Autres immobilisations incorporelles	1 368	1 414	1 305
Constructions et génie civil	306	295	282
Installations techniques et pylônes	5 048	5 064	4 721
Autres immobilisations corporelles	285	252	250
Droit d'utilisation de l'actif	412	487	497
Total	7 419	7 511	7 056

Dotations nettes aux provisions et dépréciations

Le tableau ci-dessous présente les dotations nettes aux provisions et dépréciations du Groupe Maroc Telecom pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 :

(En millions MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Dépréciation des comptes clients	66	267	299
Dépréciation des stocks	-12	-25	3
Dépréciation des autres débiteurs	39	8	2
Provisions	3 213	-3 522	117
Incidence nette des dotations et reprises	3 305	-3 272	420

NOTE 23. QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En 2019, 2020 et 2021 aucune participation n'est consolidée par mise en équivalence.

NOTE 24. RÉSULTAT FINANCIER

24.1 Coût d'endettement

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2	17	27
Charges d'intérêts sur les emprunts	-681	-798	-745
Charges d'intérêts sur obligation locative	-76	-90	-81
Coût d'endettement net	-754	-871	-800

Le coût d'endettement net inclut les charges d'intérêts sur emprunts diminuées des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie (produits de placement). Depuis le 1^{er} janvier 2019, suite à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16 cet indicateur inclut aussi les charges d'intérêts sur obligation locative. Néanmoins, ce sont les charges d'intérêts sur emprunts qui représentent la plus grande part du coût d'endettement net (93%).

Les charges d'intérêts sur les emprunts ont connu une baisse de 7%. Cette variation est cohérente avec la baisse de la dette financière du Groupe.

24.2 Autres produits et charges financiers

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Résultat de change	13	-2	-52
Autres produits financiers (+)	55	80	3
Autres charges financières (-)	-106	-52	-28
Autres produits et charges financiers	-38	26	-77

Les autres produits financiers sont principalement constitués de produits d'intérêts sur prêts et de revenus des titres de participation non consolidés.

Les autres charges financières ont enregistré une baisse de 46% soit 24 millions de dirhams. Le segment International génère 95% des charges financières du Groupe.

NOTE 25. CHARGES D'IMPOTS

Comme toutes les sociétés anonymes du droit marocain, Maroc Telecom est soumis à l'impôt sur les résultats selon les dispositions du code général des impôts.

Le poste «Impôts sur les résultats» comprend l'impôt exigible et les impôts différés.

Le tableau ci-dessous décrit la ventilation des impôts entre l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe Maroc Telecom et les impôts différés pour les exercices clos au 31 décembre 2019, 2020 et 2021 :

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Impôt sur les sociétés	3 972	3 733	3 612
Impôts différés	-60	-361	68
Provisions sur impôts	-82		
Impôts sur les résultats	3 830	3 372	3 680
Taux d'impôt constaté consolidé	36%	35%	34%

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Résultat net	3 598	6 289	6 928
Impôts comptabilisés	3 912	3 372	3 680
Provisions sur impôts	-82	0	0
Résultat avant impôt	7 428	9 661	10 609
Taux d'impôt en vigueur	31%	31%	31%
Impôt théorique	2 303	2 995	3 289
Incidence des taux d'impôt	-75	-72	-77
Autres différences	1 602	449	468
Impôt effectif	3 830	3 372	3 680

Les autres différences nettes comprennent essentiellement la contribution de solidarité qui s'élève à 268 millions de dirhams et la retenue à la source de 219 millions de dirhams.

Les taux d'impôt différé du Groupe se présentent comme suit :

Entité	Taux d'impôt différé
Maroc Telecom	31,0%
Casanet	31,0%
Mauritel	25,0%
Onatel	27,5%
Gabon Telecom	30,0%
Sotelma	30,0%
Moov Africa Côte d'Ivoire	30,0%
Moov Africa Bénin	30,0%
Moov Africa Togo	27,0%
Moov Africa Niger	30,0%
Moov Africa Centrafrique	30,0%
Moov Africa Tchad	35,0%

NOTE 26. INTÉRÊTS MINORITAIRES

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Intérêts minoritaires	873	866	920

Les intérêts minoritaires reflètent les droits des actionnaires autres que Maroc Telecom sur les résultats des sociétés Mauritel, Onatel, Gabon Telecom, Sotelma, Moov Africa CDI et Moov Africa Togo.

NOTE 27. RÉSULTATS PAR ACTION

27.1 Résultats par action

(En millions de MAD)	31-déc.-19		31-déc.-20		31-déc.-21	
	De base	dilué	De base	dilué	De base	dilué
Résultat net, part du Groupe	2 726	2 726	5 423	5 423	6 008	6 008
Résultat net ajusté, part du Groupe	2 726	2 726	5 423	5 423	6 008	6 008
Nombre d'actions (en millions)	879	879	879	879	879	879
Résultat par action (en MAD)	3,10	3,10	6,17	6,17	6,83	6,83

27.2 Mouvements sur le nombre d'actions

(En nombre d'actions)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation sur la période	879 095 340	879 095 340	879 095 340
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation retraité sur la période	879 095 340	879 095 340	879 095 340
Effet dilutif potentiel des instruments financiers en circulation			
Nombre d'actions incluant l'effet dilutif potentiel	879 095 340	879 095 340	879 095 340

NOTE 28. INFORMATIONS SECTORIELLES

28.1 Ventilation du bilan par zone géographique

Exercice 2021

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	33 081	26 136	-12 656	46 560
Actifs courants	8 739	8 425	-1 942	15 222
Total actif	41 819	34 561	-14 598	61 782
Capitaux propres	18 754	11 771	-11 725	18 800
Passifs non courants	569	4 683	-931	4 321
Passifs courants	22 496	18 107	-1 942	38 661
Total passif	41 819	34 561	-14 598	61 782
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 630	2 984		5 615

Exercice 2020

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	34 191	27 183	-12 795	48 579
Actifs courants	8 250	8 665	-1 955	14 960
Total actif	42 442	35 848	-14 750	63 540
Capitaux propres	16 086	11 990	-11 387	16 688
Passifs non courants	638	6 085	-1 409	5 314
Passifs courants	25 719	17 774	-1 955	41 538
Total passif	42 442	35 848	-14 750	63 540
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 467	1 982		3 448

Exercice 2019

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Actifs non courants	37 402	27 969	-13 886	51 485
Actifs courants	7 750	7 672	-2 057	13 365
Total actif	45 152	35 641	-15 943	64 851
Capitaux propres	15 430	11 960	-11 387	16 003
Passifs non courants	910	6 529	-2 499	4 939
Passifs courants	28 813	17 153	-2 057	43 908
Total passif	45 152	35 642	-15 943	64 851
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 022	3 766		6 788

28.2 Résultat sectoriels par zone géographique

Exercice 2021

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	19 906	16 912	-1 028	35 790
Résultat opérationnel	7 599	3 974		11 573
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	3 891	3 585		7 477
Plan de départs volontaires				-

Exercice 2020

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	20 881	16 883	-995	36 769
Résultat opérationnel	8 499	3 520		12 018
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	434	3 806		4 240
Plan de départs volontaires				-

Exercice 2019

(En millions de MAD)	Maroc	International	Eliminations	Total groupe Maroc Telecom
Chiffre d'affaires	21 690	16 095	-1 268	36 517
Résultat opérationnel	4 994	3 237	0	8 231
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations	7 302	3 422		10 724
Plan de départs volontaires		9		9

NOTE 29. PROVISIONS POUR RESTRUCTURATIONS

En 2019, 2020 et 2021 aucune provision pour restructuration n'a été constatée au niveau du Groupe.

NOTE 30. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

30.1. Rémunérations des mandataires sociaux, des dirigeants et des administrateurs en 2019, 2020 et 2021

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Avantages à court terme (1)	93	83	110
Indemnités de fin de contrats (2)	117	104	108
Total	210	187	218

30.2. Sociétés mises en équivalence

En 2019, 2020 et 2021 aucune société n'est consolidée par mise en équivalence.

30.3. Autres parties liées

Maroc Telecom a réalisé en 2021 des transactions principalement avec Emirates Telecommunications Corporation, EDCH, Etihad Etisalat Company (Mobily), et d'autres sociétés sœurs dans le cadre de la coopération stratégique avec le Groupe Etisalat. Ces différentes transactions se résument comme suit:

Exercice 2021

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	197	19	14	4
Charges	54	8	1	0
Créances	114	86	10	2
Dettes	72	66	0	2

Exercice 2020

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	126	13	1	0
Charges	25	9	1	0
Créances	39	82	0	2
Dettes	34	65	0	1

Exercice 2019

(En millions de MAD)	Etisalat	EDCH	Mobily	Autres
Chiffre d'affaires	175	16	0	1
Charges	39	12	1	1
Créances	47	85	0	1
Dettes	30	62	3	3

(1) Salaires, rémunérations, intéressement et primes versés et cotisations sécurité sociale, congés payés et avantages non monétaires comptabilisés

(2) Indemnités en cas de licenciement

NOTE 31. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

31.1. Obligations contractuelles et engagements commerciaux enregistrés au bilan

(En millions MAD)	Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	3 767		3 232	535
Contrats de location simple	42	42		
Total	3 809	42	3 232	535

31.2. Autres engagements donnés et reçus dans le cadre de l'activité courante

Engagements donnés

Les engagements donnés comprennent :

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Engagements donnés	8 453	6 272	4 342
<i>Engagement d'investissement</i>	7293	5590	3402
<i>Engagements par aval et signature auprès des banques</i>	607	451	803
<i>Engagements de location simples et de financement</i>	37	55	42
<i>Engagements de location satellite</i>	46	104	67
Autres engagements	471	72	29
<i>Contrats de maintenance réseau avec Ericsson</i>	61	46	27
<i>Engagements sur charges opérationnelles</i>	410	26	2
Autres engagements	0	0	0
<i>Reprises des garanties données par Etisalat sur les financements des filiales Atlantique</i>	0	0	0
<i>Engagement de vente à terme</i>	0	0	0

La variation des engagements données est étroitement liée aux investissements réalisés au cours de l'année 2021.

Engagements reçus

Les engagements reçus comprennent :

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Engagements reçus	1 352	1 286	1 170
<i>Cautions et avals</i>	1352	1286	1170
<i>Autres engagements reçus</i>	0	0	0
<i>Engagement d'achat à terme</i>	0	0	0
<i>Engagement d'apport des biens des œuvres sociales par l'Etat :</i>	0	0	0
<i>Convention d'investissement : exemption des droits de douanes sur les importations relatives aux investissements</i>	0	0	0

31.3. Actifs et passifs éventuels

La société Itissalat Al-Maghrib S.A a reçu le 16 Décembre 2021 une convocation du Tribunal de Commerce de Rabat au sujet d'une plainte déposée par Wana sur le dégroupage et qui réclame 6 845 millions de dirhams. L'affaire est en cours et deux audiences ont eu lieu devant le Tribunal de Commerce de Rabat, le 27 Décembre 2021 et le 07 février 2022.

Au titre du litige REMACOTEM (association des consommateurs des réseaux Mobiles au Mali), le Tribunal Civil avait débouté le plaignant en 2013, pour les présumés préjudices subis. Le 03 novembre 2021, la cour d'appel de Bamako a fixé le montant total des préjudices réclamés par REMACOTEM de 2011 à 2020 à 2 823 MDh dont 933 MDh pour la Sotelma, filiale détenue à 51% par Maroc Telecom. Sotelma a répliqué à travers ses avocats et une audience a été demandée pour annuler ledit arrêt ainsi que son exécution.

NOTE 32. GESTION DES RISQUES

Le Groupe est exposé à différents risques de marché liés à son activité.

Risque de crédit :

Maroc Telecom minimise son risque de crédit en s'engageant uniquement dans des opérations de crédit avec des banques commerciales ou des institutions financières qui bénéficient de notes de crédit élevées et en répartissant les transactions parmi les institutions sélectionnées.

Les créances de Maroc Telecom ne sont par ailleurs pas assorties d'une concentration importante de risque de crédit, compte tenu de leur taux de dilution important.

La politique de gestion de risque crédit commercial de Maroc Telecom est adaptée au type de partenaire. En effet, le prépayé constitue l'essentiel des ventes du Groupe et ne présente pas de risque de crédit. La partie postpayé se compose de créances d'interconnexion, des créances publiques et des créances privées. Les créances d'interconnexion sont rapprochées et le recouvrement se fait sur la position nette qui permet aux opérateurs de régler la différence entre la créance et la dette vis-à-vis des autres opérateurs. S'agissant des créances publiques, la nature des partenaires permet de garantir un risque de crédit minime. Quant aux créances privées, la pratique du Groupe consiste à solliciter les paiements en amont afin de soutenir le recouvrement. Ces mesures sont couplées avec des restrictions et des relances qui aident au recouvrement rapide de ce type de créances. Concernant la dépréciation des créances commerciales, le Groupe applique la méthode simplifiée prévue par la norme IFRS 9. Le niveau de dépréciation est évalué à l'origine et ajusté à chaque clôture comptable afin de tenir compte des évolutions conjoncturelles et économiques. Compte tenu des mesures prises en amont, le Groupe émet l'hypothèse d'un risque de crédit faible, et comptabilise des pertes potentielles sur la durée de vie de la créance en se basant statistiquement sur les pertes historiques.

Risque de change :

Le Groupe Maroc Telecom est exposé aux fluctuations de taux de change dans la mesure où la composition de ses encaissements et de ses décaissements en devises diffèrent.

Maroc Telecom perçoit des encaissements en devises correspondant aux revenus des opérateurs internationaux, et réalise des décaissements en devises correspondant au paiement des fournisseurs internationaux (notamment le paiement des investissements et l'acquisition de terminaux) et au règlement de l'interconnexion avec les opérateurs étrangers. Ces décaissements sont principalement libellés en Euro.

Au Maroc, la part des décaissements en devises libellée en Euro représente 89% de l'ensemble des décaissements en devises au 31 décembre 2021, ces derniers totalisant 3 894 millions de dirhams et sont supérieurs au montant des encaissements en devises qui sont de l'ordre de 2 690 millions de dirhams en 2021.

Au niveau international, la part des décaissements en devises libellée en Dollar représente 1,2% de l'ensemble des décaissements en devises au 31 décembre 2021, ces derniers totalisant 179 millions de dirhams et sont supérieurs au montant des encaissements en devises qui sont de l'ordre de 12.3 millions de dirhams en 2021.

Par ailleurs, le Groupe Maroc Telecom a une dette de 16 444 millions de dirhams au 31 décembre 2021, contre 20 360 millions de dirhams au 31 décembre 2020, libellée principalement en Dirham et en FCFA.

(En millions de MAD)	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Euro	268	403	
Dirham	11 307	12 081	9 545
Autres (principalement FCFA)	7 352	7 876	6 899
Total dettes financières	18 926	20 360	16 444

Maroc Telecom ne peut pas compenser ses décaissements et ses encaissements en devises, la réglementation marocaine en vigueur ne l'autorisant à conserver que 80 % de ses recettes d'exploitation en devises dans un compte en devises ; les 20% restants sont cédés en dirhams. Le résultat du Groupe Maroc Telecom peut de ce fait être sensible aux variations des taux de change, notamment entre le Dirham et le Dollar US ou l'Euro.

En 2021, l'Euro s'est déprécié de 3,09% par rapport au Dirham (de 11,2928 au 31 décembre 2020 à 10,9438 dirhams au 31 décembre 2021 pour 1 euro). Sur la même période, le Dollar US s'est apprécié de 5,37%, en passant de 9,1811 dirhams au 31 décembre 2020 à 9,6745 dirhams au 31 décembre 2021 pour 1 dollar.

Les filiales dont la monnaie de compte est le Franc CFA ainsi que la filiale mauritanienne dont la monnaie est l'Ouguiya, rendent l'exposition du Groupe au risque de change plus important, notamment vis-à-vis des fluctuations de cours de change de l'Euro et de l'Ouguiya face au Dirham.

Toutefois, une dépréciation du Dirham face à l'Euro de 1% aurait sur la base des comptes Groupe de 2021 les impacts limités suivants :

Chiffre d'affaires = +166 millions de dirhams

Résultat d'exploitation = +45 millions de dirhams

Résultat net, part du Groupe = +17 millions de dirhams

Au niveau de Maroc Telecom et de ses filiales, les actifs en devises sont constitués essentiellement des créances sur ses filiales et sur les opérateurs étrangers. Les passifs en devises sont constitués principalement des dettes fournisseurs étrangers et opérateurs internationaux.

(En millions de MAD)	Euro /FCFA	USD	MRO	Total Devises étrangères	MAD	Total Bilan
Total actifs	32 017	319	1 957	1	27 488	61 782
Total passifs	-18 771	-379	-1 458	-8	-41 167	-61 782
Position nette	13 246	-60	499	-7	-13 679	0

Le tableau suivant présente les positions nettes de Maroc Telecom dans les principales devises étrangères, et globalement pour les autres devises au 31 décembre 2021 :

(En millions)	Euro ⁽²⁾	USD ⁽²⁾	Autres devises (contrevaieur en euro*) ⁽¹⁾
Actifs	1 314	65	14
Passifs	-48	-26	-12
Position nette	1 266	39	1
Engagements ⁽³⁾			
Position nette globale	1 266	39	1

* Sur la base de 1 euro = 10,5165 dirhams correspondant au cours moyen de Bank-Al Maghrib au 31/12/2021.

Risque de liquidité :

Maroc Telecom estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles, sa trésorerie, ainsi que les fonds disponibles via les lignes de crédit, seront suffisants pour couvrir les dépenses et investissements nécessaires à son exploitation, le service de sa dette, la distribution de dividendes et les opérations de croissance externe en cours au 31 décembre 2022.

Risque de taux d'intérêt :

La dette du Groupe Maroc Telecom est essentiellement à taux fixe. La part de la dette à taux variable étant relativement faible, le Groupe Maroc Telecom n'est pas exposé de manière significative à l'évolution favorable ou défavorable des taux d'intérêt.

NOTE 33. ÉVÉNEMENTS POST CLOTURE

La société Itissalat Al-Maghrib S.A a reçu le 10 janvier 2022 un rapport établi par l'ANRT, au sujet de la mise en œuvre des injonctions issues de la décision ANRT/CG/N°01/2020 du 17 janvier 2020, soulevant le non-respect partiel de 5 injonctions sur 13 de la décision précitée. Après une analyse approfondie et détaillée du rapport susmentionné, une réponse contestant les constats de l'ANRT a été déposée dans le délai légal d'un mois.

(1) Les autres devises comprennent essentiellement le Yen japonais (YEN), le Franc suisse (CHF) et le Riyal Saoudien (SAR).

(2) La position de change en euros et en dollars est calculée en appliquant sur les créances et dettes en DTS (Droits de Tirage Spéciaux) des opérateurs étrangers au 31 décembre 2021 la proportion par devise des encaissements réalisés en 2021.

(3) Pour le solde des engagements dus sur les contrats en cours, la répartition par devise correspond au reliquat effectif sur les contrats engagés.

NOTE 34. IFRS 16 AU 31 DÉCEMBRE 2021

34.1 Droit d'utilisation :

Exercice 2021

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements	
Terrains	985	26	-181	
Constructions	714	95	-128	
Installations techniques	876	168	-136	
Matériel de transport	242	10	-52	
Mobilier de bureau				
Autres immobilisations				
Total	2817	300	-497	

Exercice 2020

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements	
Terrains	965	105	-176	
Constructions	629	134	-121	
Installations techniques	731	-30	-91	
Matériel de transport	232	230	-99	
Mobilier de bureau				
Autres immobilisations				
Total	2557	439	-487	

Exercice 2019

(En millions de MAD)	Valeur comptable	Entrée d'actifs	Dotations aux amortissements	
Terrains	977	104	-142	
Constructions	372	185	-119	
Installations techniques	756	422	-151	
Matériel de transport	2	2	-1	
Mobilier de bureau				
Autres immobilisations				
Total	2107	712	-412	

34.2 Obligation locative :

	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Paiements au titre de l'obligation locative	-473	-552	-535

34.3 Charge relative aux contrats hors champ d'application de l'IFRS 16 :

	31-déc.-19	31-déc.-20	31-déc.-21
Contrats dont la durée est <=12 mois	396	352	382
Contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur	34	1	1
Contrats dont le paiement est variable			
Contrats dont le contrôle du droit d'utilisation n'est pas présumé			

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM) S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 18 800 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 6 928 millions de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 11 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication</p> <p>Le montant du chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 s'élève à Dirhams 35 790 millions.</p> <p>Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.).</p> <p>L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés.</p> <p>De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit.</p> <p>Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans la note 3.15 des états financiers consolidés.</p>	<p>Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par le Groupe, y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>En particulier, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par le Groupe ;- Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par le Groupe et pertinents pour notre audit ;- Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ;- Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.

Evaluation du goodwill	
<p>Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwills.</p> <p>Ces goodwills, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs repris, sont décrits dans la note 3 aux états financiers consolidés.</p> <p>La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable des goodwills rattachés à chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant de Dirhams 8 976 millions, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.</p> <p>Les modalités du test de dépréciation et le détail des hypothèses retenues mis en œuvre sont décrits en note 3.</p> <p>La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant.</p> <p>La détermination de la valeur recouvrable des goodwills repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels.</p> <p>Nous considérons de ce fait l'évaluation des goodwills comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur.</p> <p>Nous avons également effectué un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des goodwills et vérifié notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de chaque UGT testée et la cohérence des modalités de détermination de cette valeur avec celles des projections des flux de trésorerie retenues pour déterminer la valeur d'utilité ; - Le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie et la fiabilité des estimations en examinant les principales raisons des différences entre les prévisions et les réalisations ; - La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ; - La cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ; - Le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie attendus de chaque UGT ; - L'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues. - Enfin nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder

notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues
- et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des
- états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 16 février 2022

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE AUDIT

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Sakina Bensouda-Korachi

Abdelaziz Almechatt

Associée

Associé



**Un monde
nouveau
vous appelle**

4. COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM

4. COMPTES SOCIAUX DE MAROC TELECOM

BILAN (ACTIF)

Exercice arrêté au 31/12/2021

ACTIF (En milliers de MAD)	EXERCICE			EXERCICE
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	PRECEDENT NET 31/12/2020
IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)	1 500 000	600 000	900 000	1 200 000
. Frais préliminaires	0	0	0	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 500 000	600 000	900 000	1 200 000
. Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	12 362 796	10 386 134	1 976 662	2 080 595
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
. Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	12 004 593	10 315 686	1 688 907	1 885 946
. Fonds commercial	70 447	70 447	0	119
. Autres immobilisations incorporelles	287 755	0	287 755	194 531
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	74 026 964	58 984 523	15 042 441	15 738 026
. Terrains	961 935	0	961 935	955 383
. Constructions	8 233 912	5 573 690	2 660 222	2 771 028
. Installations Techniques, Matériel et Outillage	58 155 243	48 458 854	9 696 389	10 367 432
. Matériel de Transport	278 936	100 524	178 411	195 441
. Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers	5 002 554	4 674 147	328 408	404 395
. Autres Immobilisations Corporelles	11 048	0	11 048	11 048
. Immobilisations Corporelles en cours	1 383 336	177 308	1 206 028	1 033 300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	12 771 564	387 418	12 384 146	12 215 950
. Prêts Immobilisés	812 669	0	812 669	649 437
. Autres Créances Financières	4 190	0	4 190	4 084
. Titres de participation	11 954 705	387 418	11 567 287	11 562 429
. Autres Titres Immobilisés	0	0	0	0
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	31 913	0	31 913	1 378
. Diminution des Créances Immobilisées	31 913	0	31 913	1 378
. Augmentation des Dettes de Financement	0	0	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	100 693 237	70 358 075	30 335 162	31 235 949
STOCKS (F)	212 335	117 183	95 153	100 865
. Marchandises	157 401	103 605	53 796	46 893
. Matières et Fournitures Consommables	54 934	13 578	41 356	53 971
. Produits en cours	0	0	0	0
. Produits Intermédiaires et Produits résiduels	0	0	0	0
. Produits Finis	0	0	0	0
CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT (G)	16 913 545	8 976 661	7 936 884	7 783 775
. Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	13 247	0	13 247	11 046
. Clients et comptes rattachés	15 528 541	8 652 428	6 876 113	6 271 041
. Personnel	3 708	0	3 708	3 771
. Etat	794 372	0	794 372	560 205
. Comptes d'associés	0	0	0	0
. Autres débiteurs	551 513	324 234	227 279	912 969
. Comptes de régularisation Actif	22 165	0	22 165	24 743
TTIRES ET VALEURS DEPLACEMENT (H)	131 859	0	131 859	131 611
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)	55 133	0	55 133	35 510
TOTAL II (F+G+H+I)	17 312 872	9 093 844	8 219 028	8 051 761
TRESORERIE - ACTIF	173 515	0	173 515	554 212
. Chèques et valeurs à encaisser	0	0	0	0
. Banques, TG ET C.C.P.	171 349	0	171 349	551 555
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	2 166	0	2 166	2 657
TOTAL III	173 515	0	173 515	554 212
TOTAL GENERAL I+II+III	118 179 624	79 451 918	38 727 705	39 841 922

Exercice arrêté au 31/12/2021

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE NET 31/12/2020
<i>(En milliers de MAD)</i>			
CAPITAUX PROPRES	(A)	16 722 339	14 603 256
. Capital social ou personnel (1)		5 274 572	5 274 572
. Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé		0	0
. Capital appelé, dont versé		0	0
. Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
. Ecart de réévaluation		0	0
. Réserve légale		527 457	527 457
. Autres réserves		5 276 257	2 552 808
. Report à nouveau (2)		0	0
. Résultat net en instance d'affectation (2)		0	0
. Résultat net de l'exercice (2)		5 644 052	6 248 419
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	(B)	0	0
. Subventions d'investissement		0	0
. Provisions réglementées		0	0
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	1 494	6 874
. Emprunts obligataires		0	0
. Autres dettes de financement		1 494	6 874
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	(D)	44 248	14 710
. Provisions pour risques		31 913	1 378
. Provisions pour charges		12 336	13 332
ECART DE CONVERSION - PASSIF	(E)	0	3 784
. Augmentation des créances immobilisées		0	3 784
. Diminution des dettes de financement		0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)		16 768 081	14 628 624
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	(F)	12 446 563	13 026 067
. Fournisseurs et comptes rattachés		6 174 176	6 700 916
. Clients créditeurs, avances et acomptes		78 995	82 047
. Personnel		946 902	1 050 832
. Organismes sociaux		91 786	85 582
. Etat		2 959 742	2 912 001
. Comptes d'associés		1	1
. Autres créanciers		408 425	430 523
. Comptes de régularisation passif		1 786 536	1 764 165
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	871 251	1 055 726
ECART DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	(H)	63 953	80 725
Total II (F+G+H)		13 381 768	14 162 517
TRESORERIE-PASSIF		8 577 856	11 050 780
. Crédit d'escompte		0	0
. Crédit de trésorerie		0	0
. Banques (soldes créditeurs)		8 577 856	11 050 780
Total III		8 577 856	11 050 780
TOTAL GENERAL I+II+III		38 727 705	39 841 922

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

EXERCICE DU 01/01/21 AU 31/12/21

(En milliers de MAD)	OPERATIONS		TOTAUX DE	
	Propres à l'exercice	Exercices précédents	L'EXERCICE	31/12/2020
I- PRODUITS D'EXPLOITATION	19 659 201	0	19 659 201	21 096 060
Ventes de marchandises (en l'état)	384 447	0	384 447	424 294
Ventes de biens et services produits	18 748 690	0	18 748 690	19 864 933
Chiffre d'affaires	19 133 137	0	19 133 137	20 289 226
Variation des stocks de produits	0	0	0	0
Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle même	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	30 039	0	30 039	25 433
Reprises d'exploitation; Transferts de charges	496 025	0	496 025	781 401
TOTAL I	19 659 201	0	19 659 201	21 096 060
II- CHARGES D'EXPLOITATION	12 394 348	18	12 394 366	12 846 696
Achats revendus de marchandises	572 636	0	572 636	554 477
Achats consommés de matières et fournitures	3 078 241	0	3 078 241	3 115 886
Autres charges externes	2 596 903	18	2 596 921	2 537 575
Impôts et Taxes	311 185	0	311 185	286 362
Charges de personnel	1 954 514	0	1 954 514	2 108 018
Autres charges d'exploitation	2 233	0	2 233	2 540
Dotations d'exploitation Amortissement	3 308 841	0	3 308 841	3 502 875
Dotations d'exploitation Provision	569 794	0	569 794	738 963
TOTAL II	12 394 348	18	12 394 366	12 846 696
III- RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	7 264 853	-18	7 264 835	8 249 364
IV- PRODUITS FINANCIERS	2 000 173	0	2 000 173	1 417 233
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 301 627	0	1 301 627	942 932
Gains de change	429 524	0	429 524	294 632
Intérêts et autres produits financiers	71 358	0	71 358	106 866
Reprises financières; Transferts de charges	197 664	0	197 664	72 803
TOTAL IV	2 000 173	0	2 000 173	1 417 233
V- CHARGES FINANCIERES	1 049 198	0	1 049 198	667 653
Charges d'intérêts	321 231	0	321 231	348 950
Pertes de change	274 705	0	274 705	267 044
Autres charges financières	11 097	0	11 097	775
Dotations financières	442 165	0	442 165	50 884
TOTAL V	1 049 198	0	1 049 198	667 653
VI- RESULTAT FINANCIERS IV - V	950 975	0	950 975	749 580
VII- RESULTAT COURANT III + VI	8 215 828	-18	8 215 810	8 998 945
VIII- PRODUITS NON COURANTS	327 212	190	327 403	5 129 926
Produits des cessions d'immobilisations	13 880	0	13 880	4 901
Subventions d'équilibre	0	0	0	0
Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
Autres produits non courants	112 087	190	112 277	71 604
Reprises non courantes; transferts de charges	201 245	0	201 245	5 053 421
TOTAL VIII	327 212	190	327 403	5 129 926
IX- CHARGES NON COURANTES	937 470	7 464	944 934	5 584 073
V.N.A des immobilisations cédées	171 941	0	171 941	3 578
Subventions accordées	0	0	0	0
Autres charges non courantes	272 791	7 464	280 255	5 005 080
Dotations Réglementées	0	0	0	0
Dotations non courantes aux amortissements&provisions	492 738	0	492 738	575 415
TOTAL IX	937 470	7 464	944 934	5 584 073
X- RESULTAT NON COURANT VIII - IX	-610 257	-7 274	-617 531	-454 147
XI- RESULTAT AVANT IMPOTS VII + X	7 605 571	-7 292	7 598 279	8 544 797
XII- IMPOT SUR LES SOCIETES	1 954 226	0	1 954 226	2 296 379
XIII- RESULTAT NET XI - XII	5 651 345	-7 292	5 644 052	6 248 419
XIV- TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	21 986 586	190	21 986 776	27 643 219
XV- TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	16 335 241	7 482	16 342 724	21 394 801
XVI- RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	5 651 345	-7 292	5 644 052	6 248 419

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le tableau ci-après synthétise l'évolution des principaux indicateurs financiers de Maroc Telecom au cours des trois derniers exercices:

<i>En millions de dirhams</i>	2019	2020	2021	Variation 21/20
Chiffre d'affaires	20 979	20 289	19 133	-5,7%
Résultat d'exploitation	8 131	8 249	7 265	-11,9%
Résultat financier	943	750	951	26,9%
Impôt sur les Sociétés	-2 389	-2 296	-1 954	-14,9%
Résultat non courant	-3 426	-454	-618	-36,0%
Résultat net	3 259	6 248	5 644	-9,7%
Investissements	2 903	1 353	2 524	86,5%

Principaux éléments du compte de produits et charges

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Maroc Telecom réalisé en 2021 s'établit à 19 133 millions de dirhams, en baisse de 5,7% par rapport à 2020.

Résultat d'exploitation et résultat net

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2021 ressort à 7 265 millions de dirhams, en diminution de 11,9% par rapport à 2020, due principalement à la baisse du chiffre d'affaires.

Le résultat financier est en hausse de 26,9% à 951 millions de dirhams contre 750 millions de dirhams en 2020. Cette variation est due principalement à la hausse des revenus en provenance des filiales.

Le résultat non courant est en baisse de 36% à -618 millions de dirhams contre -454 millions de dirhams en 2020. Cette variation est due principalement à la constatation de la sortie des titres de Médi 1 SAT.

Avec un résultat avant impôt de 7 598 millions de dirhams et un impôt sur les sociétés de 1 954 millions de dirhams, le résultat net ressort à 5 644 millions de dirhams, en baisse de 9,7%.

Comptes de bilan

Au 31 décembre 2021, le total du bilan a atteint 38 728 millions de dirhams, marquant une baisse de 2,8% par rapport à l'exercice précédent.

L'Actif et ses composantes

(Actif en millions de dirhams)	NET			Variation 21/20
	2019	2020	2021	
Immobilisations en non valeurs	0	1 200	900	-25,0%
Immobilisations incorporelles	2 305	2 081	1 977	-5,0%
Immobilisation corporelles	17 688	15 738	15 042	-4,4%
Immobilisations financières	13 422	12 216	12 384	1,4%
Écart de conversion - actif	21	1	32	NS
Total actif net immobilisé	33 436	31 236	30 335	-2,9%
Actif circulant	7 856	8 052	8 219	2,1%
Trésorerie - Actif	214	554	174	-68,7%
Total Actif	41 505	39 842	38 728	-2,8%

L'actif net immobilisé s'établit au 31 décembre 2021 à 30 335 millions de dirhams, contre 31 236 millions de dirhams lors de l'exercice précédent. Il représente 78% du total de l'actif et a baissé de 2,9 % par rapport à 2020.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 1 977 millions de dirhams en 2021, contre 2 081 millions de dirhams en 2020.

Les immobilisations corporelles nettes ont baissé de 4,4%, passant de 15 738 millions de dirhams en 2020 à 15 042 millions de dirhams en 2021.

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 12 384 millions de dirhams en 2021, contre 12 216 millions de dirhams en 2020.

L'actif circulant hors placements (excepté celui relatif à la régularisation de cours) s'établit à 8 219 millions de dirhams en 2021, contre 8 052 millions de dirhams en 2020, soit une hausse de 2,1% due principalement à l'augmentation des créances.

La trésorerie nette, y compris les placements (excepté celle relative à la régularisation de cours), s'établit à -8 404 millions de dirhams au 31 décembre 2021, contre -10 497 millions de dirhams au 31 décembre 2020.

Le Passif et ses composantes

(Passif en millions de dirhams)	NET			Variation 21/20
	2019	2020	2021	
Capitaux Propres	13 225	14 603	16 722	14,5%
dont résultat net de l'exercice	3 259	6 248	5 644	-9,7%
Dettes de financement	7	7	1	-78,3%
Provisions durables pour risques et charges	35	15	44	NS
Ecart de conversion - passif	0	4	0	-
Total Financement Permanent	13 267	14 629	16 768	14,6%
Passif circulant	18 000	14 163	13 382	-5,5%
Trésorerie- Passif	10 238	11 051	8 578	-22,4%
Total Passif	41 505	39 842	38 728	-2,8%

Compte tenu du résultat de l'exercice bénéficiaire de 5 644 millions de dirhams et d'une immobilisation en non-valeur de 900 millions de dirhams, la situation nette au 31 décembre 2021 atteint 15 822 millions de dirhams, contre 13 403 millions de dirhams en 2020.

Au 31 décembre 2021, le passif circulant s'établit à 13 382 millions de dirhams, contre 14 163 millions de dirhams en 2020. Cette variation est due essentiellement à la baisse des dettes.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Itissalat Al-Maghrib S.A (la « société » ou « IAM »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 16 722 339 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 5 644 052 milliers de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 11 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Itissalat Al-Maghrib S.A au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication</p> <p>Le montant du chiffre d'affaires dans les états de synthèse au 31 décembre 2021 s'élève à Dirhams 19 133 137 milliers.</p> <p>Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et ses services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.).</p> <p>L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés.</p> <p>De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit.</p> <p>Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans l'état A1 des Etats d'Informations Complémentaires (ETIC).</p>	<p>Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par la société y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>En particulier, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par la société ;- Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par la société et pertinents pour notre audit ;- Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ;- Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.

Evaluation des titres de participation	
<p>Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de Dirhams 11 567 287 milliers. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle.</p> <p>Comme indiqué dans la note A1-4 de l'ETIC, la valeur actuelle est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (Capitaux propres notamment), et/ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité notamment).</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à effectuer un examen du processus d'évaluation des titres de participation et des éléments chiffrés utilisés. Nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles établies par la direction ; - Vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique prévalant à la clôture ; - Comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ; - Vérifié le cas échéant que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les éventuelles réévaluations opérées sur ces capitaux propres sont documentées de manière appropriée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 février 2022

Les Commissaires aux comptes

DELOITTE AUDIT

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Sakina Bensouda-Korachi

Abdelaziz Almechatt

Associée

Associé

